

Enquête annuelle de suivi des Cordées de la réussite

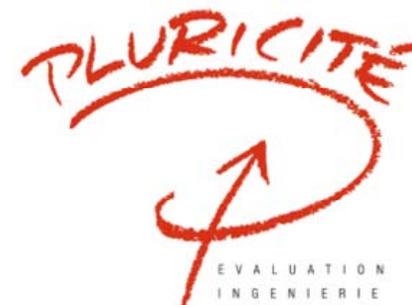
Enquête 2011

Rapport national

l'acse

l'agence nationale
pour la cohésion sociale
et l'égalité des chances

Enquête annuelle de suivi du programme « Cordées de la réussite »



Statut du document

Le présent document constitue le **rapport final de la mission réalisée par Pluricité** pour le compte de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) : réalisation de l'enquête annuelle de suivi d'un des programmes nationaux financés par l'Acsé, les « cordées de la réussite ».

Ce rapport présente les principaux résultats de l'enquête réalisée, à l'appui des **annexes suivantes**:

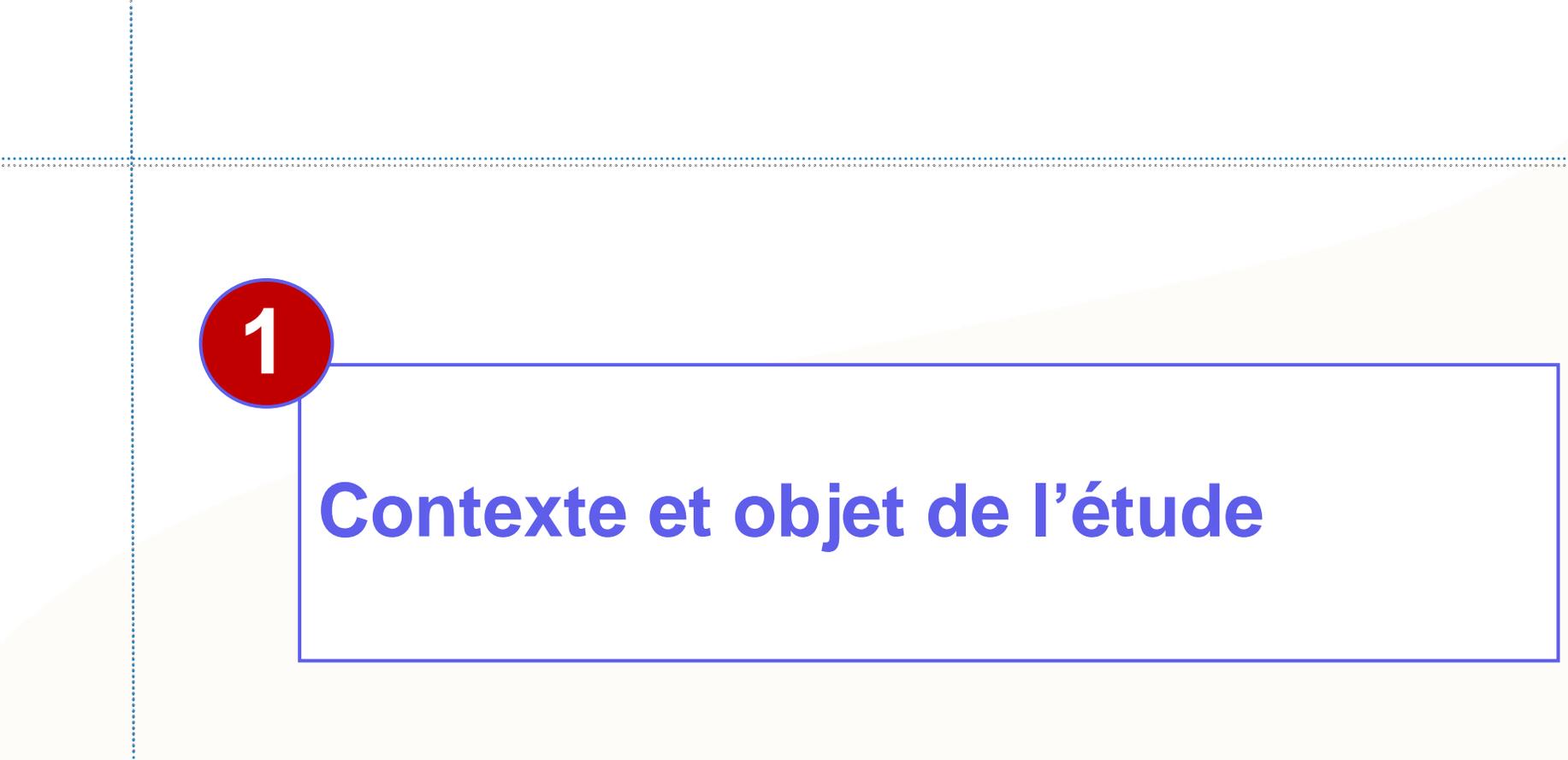
- Répertoire des cordées de la réussite 2011, format tableur Ms Excel
- Réponses brutes complètes à l'enquête, format tableur Ms Excel
- Verbatim des réponses texte, format traitement de texte Ms Word
- Restitutions personnalisées à l'intention des délégués départementaux et régionaux, format Acrobat pdf.

Cette mission s'insérant dans une démarche plus générale de l'Acsé en matière de suivi de ses programmes d'intervention, un effort particulier a été consacré à **l'explicitation de la démarche d'enquête** et de ses conditions de passation. Le lecteur intéressé uniquement par l'analyse des « cordées de la réussite » pourra sans préjudice de compréhension sauter ces pages de méthode jusqu'à la page 16.

Ce rapport est un document interne réalisé à la demande de l'Acsé. Les résultats présentés et les commentaires développés n'engagent que leurs auteurs.

Vous souhaitant bonne lecture de ce rapport,
Nicolas Hervieu, Alix de Saint-Albin
pour Pluricité, le 29 juillet 2011

1 - Contexte et objet de l'étude	4
2 - Conditions de passation et qualité des données	8
3 - Résultats détaillés	16
5 - Annexes	50



1

Contexte et objet de l'étude

Bref rappel sur le programme « cordées de la réussite »



Photo : Cordée processionnaire
Crédit : Christian Barbier

■ Promouvoir l'égalité des chances et la réussite des jeunes face à l'entrée dans l'enseignement supérieur, et notamment dans des filières d'excellence

- Le programme « cordées de la réussite » a été lancé en 2008, sous la forme d'un label national attribué dans le cadre d'un partenariat entre le ministère chargé de l'enseignement supérieur et le ministère en charge de la politique de la ville. A son origine, ce programme a visé en priorité les 215 quartiers de la dynamique espoir banlieues (DEB).
- L'Acse finance les cordées de la réussite au titre de ses attributions relatives à la cohésion sociale et à l'égalité des chances.
- Ce label est attribué à des projets constituant des partenariats entre des établissements d'enseignement supérieur (grandes écoles, universités) et des lycées ou collèges dans l'objectif de promouvoir l'égalité des chances et la réussite des jeunes face à l'entrée dans l'enseignement supérieur, et notamment dans des filières d'excellence. Ces partenariats prennent diverses formes concrètes, la plus visible étant la mise en place de tutorat par des étudiants du supérieur auprès d'élèves du secondaire, de la 3^{ème} jusqu'à la terminale.

■ Une ambition nationale pour des initiatives locales

- Les appels à projet annuels successifs ont permis de distinguer plusieurs centaines de projets en France, dont certains se situaient dans la continuité de pratiques existantes, telles que « Une grande école, pourquoi pas moi ? ».

	Cordées labellisées	Financement MESR	Financement Acse
07/2009	142	0,5 M€	3,5 M€
07/2010	254	1 M€	4,5 M€
07/2011	Objectif 300	1,5 M€ et 0,5 M€ du MEN	4,6 M€ (budget prévisionnel)

Contexte et objet de l'enquête

- L'Acisé a engagé ces dernières années une démarche de suivi et d'évaluation de ses interventions qui se décline en plusieurs niveaux de travail, pilotés par la Direction des études, de l'évaluation et du suivi des interventions en lien avec les directions d'intervention concernées.
- La présent rapport porte sur la réalisation et l'analyse d'une enquête de suivi spécifique au programme des cordées de la réussite, pour les activités menées en 2010-2011. Cette première enquête annuelle a vocation à être reconduite dans les années à venir, et vient en accompagnement d'un « répertoire » complet du dispositif, également mis à jour annuellement.

Le répertoire des cordées de la réussite	L'enquête annuelle
<p>Le répertoire comprend pour chaque cordée les coordonnées téléphoniques, postales et de courrier électronique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du référent de la cordée de la réussite au sein de l'établissement tête de cordée • D'un référent suppléant le cas échéant • Du référent de la cordée de la réussite au sein du rectorat • Du référent de la cordée de la réussite au niveau départemental de l'Acisé • Du référent de la cordée de la réussite au niveau régional de l'Acisé 	<p>L'enquête annuelle réalise une photographie du fonctionnement de la cordée sur l'exercice 2010/2011 (année scolaire/universitaire). Il porte sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La physionomie institutionnelle de la cordée de la réussite et de son partenariat • Les élèves bénéficiaires du projet • Les actions menées dans le cadre du projet • Le budget de la cordée de la réussite, ses sources de financement et de contributions non financières • Les relations de la cordée de la réussite avec l'Acisé <p>En outre, un regard est porté systématiquement sur la localisation des acteurs (établissements, élèves) au regard des quartiers inscrits dans la politique de la ville</p>

Le déroulement de l'enquête

■ Calendrier et pilotage

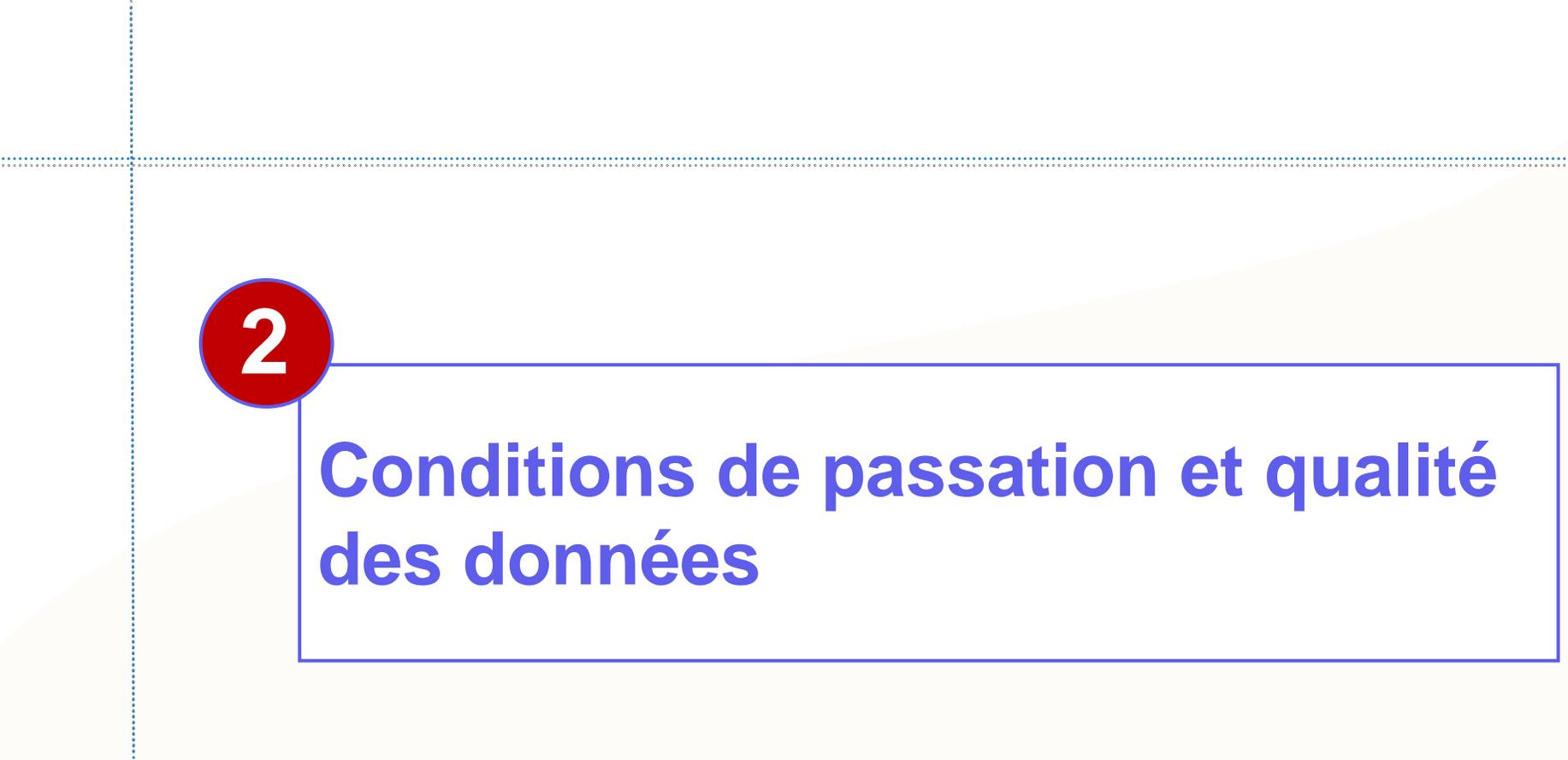
- Pilotage de la mission par l'Acisé : comité de pilotage de lancement le 4/5/2011 et comité de pilotage final le 6/7/2011, et échanges au moins hebdomadaires avec l'Acisé pendant la passation. Le mois de juillet est consacré à la finalisation des rendus et aux restitutions auprès des délégués départementaux et régionaux de l'Acisé.
- Après accord du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), l'enquête a été **administrée auprès de toutes les cordées de la réussite**, qu'elles soient financées ou non par l'Acisé. Cette enquête est intervenue quelques semaines après une autre enquête réalisée par le MESR auprès des cordées de la réussite.

■ Méthode de passation

- L'enquête annuelle 2011 des cordées de la réussite a été administrée par le moyen d'une enquête en ligne, sur la base d'un emailing personnalisé. Chaque cordée de la réussite disposait d'un lien unique reprenant les informations déjà connues (en général les contacts et si la cordée de la réussite est financée par l'Acisé ou non).
- Les cordées de la réussite ont d'abord été sollicitées par un courriel pour la mise à jour du répertoire. Les cordées de la réussite sans contact identifié ont été ajoutées par le moyen d'appels téléphoniques aux établissements porteurs. Cette modalité a permis la **mise à jour de 69% du répertoire en une semaine**, à l'aide d'une relance par courriel
- Entre la première sollicitation le 31/5 et la clôture de l'enquête le 1/7, les contacts de cordées de la réussite ont été relancés par courriel et par téléphone, dans l'ordre de priorité suivant:
 - Relances auprès des cordées de la réussite qui n'avaient pas mis à jour leur contact
 - Relance auprès des non-répondants au questionnaire
 - Relances auprès des non-répondants à certaines questions clefs
 - Relances auprès des répondants qui n'avaient pas validé leur questionnaire
- **Les cordées de la réussite ont eu un délai de 4 semaines et demi pour renseigner leur questionnaire**, un peu moins pour les cordées de la réussite dont les contacts ont été obtenus plus tardivement. Une hotline téléphonique et courriel a été assurée pendant les horaires de bureau (environ 250 échanges).

■ Suivi de l'enquête.

- Une relation directe a été établie avec les référents devant renseigner plusieurs questionnaires, car leur établissement porte plusieurs cordées de la réussite.
- A l'aide des identifiants uniques pour chaque cordée de la réussite, il a été possible de s'assurer des réponses de chaque porteur, et de fournir un tableau de bord dynamique pendant la passation de l'enquête, accessible par l'Acisé et indiquant taux de réponses et répartition des réponses à toutes les questions du tableau de bord.



2

Conditions de passation et qualité des données

Résultat de la mise à jour du répertoire

- Déroulement de la mise à jour du répertoire
 - Mise à jour de **69% du répertoire en une semaine, par échanges de courriel**, puis 80% dans les jours suivants avec relances téléphoniques. Les secrétariats d'établissement et de présidence n'ont pas nécessairement connaissance des cordées de la réussite. Les directeurs d'établissement étaient également moins facilement joignable (N° de ligne non direct)
 - Globalement peu de rotation (« turn-over »), en dehors des directeurs d'établissements. La principale difficulté est rencontrée lorsque la cordée de la réussite a plusieurs porteurs : ceux-ci peuvent se renvoyer la responsabilité de répondre à l'enquête.

Contact	Taux de réponse	Remarques
Premier référent de la cordée de la réussite au sein de l'établissement porteur	99,6%	1 seule cordée de la réussite manquante (le référent a lui-même retiré ses coordonnées du répertoire)
Second référent de la cordée de la réussite au sein de l'établissement porteur	59%	Toutes les cordées de la réussite n'ont pas de second contact.
Référent au sein du rectorat	66%	La séparation courante entre opérationnel et administratif fait que les référents au sein des établissements porteurs n'ont pas forcément connaissance du contact au sein du rectorat
Référent départemental Acisé	40%	A rapprocher de la question sur les contacts avec le rectorat (38,7% n'ont pas de contacts avec leur référent départemental)
Référent régional Acisé	13%	A rapprocher de la question sur les contacts avec le rectorat (72,2% n'ont pas de contacts avec leur référent régional)

Conditions de passation de l'enquête

▪ Réceptivité des porteurs de projet

- Globalement, très bon accueil de la part des porteurs, au niveau des référents comme des secrétariats (de la présidence/direction de l'établissement).
- Bonne acceptation d'ensemble de la démarche d'enquête annuelle, qui n'est jamais contestée malgré l'enquête précédente du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) quelques semaines auparavant.
- L'enquête est comprise comme un outil à « sens unique », destinée à soutenir le financeur dans sa tâche, mais sans attentes de retombées directes ou indirectes pour la cordée de la réussite.

▪ Difficultés rencontrées

- Une fois l'interlocuteur trouvé, la principale difficulté consiste à introduire le renseignement du questionnaire dans l'agenda du porteur de projet, qui doit lui-même souvent recourir à d'autres sources (documents budgétaires, contact avec les autres établissements porteurs essentiellement). L'extension de la durée d'enquête a été très bien accueillie par nombre de porteurs.
- L'identification des nouveaux contacts est difficile : il faut alors passer les secrétariats, très peu renseignés sur les cordées de la réussite. Le problème est amplifié par la faible disponibilité téléphonique des contacts (horaires de secrétariat, mobilité des enseignants-chercheurs entre diverses activités dont l'enseignement, etc.) et dans les cas de cordées de la réussite portées par plusieurs établissements.
- La période d'enquête est adéquate, car permettant un retour dès la fin de l'année universitaire, sans attendre le moment trop bousculé de la rentrée. Toutefois, compte tenu de la difficulté à trouver certains interlocuteurs, la proximité avec le mois de juillet n'a pas permis de joindre certains contacts avant leurs congés d'été.

▪ Les cas de non réponses sont :

- Pour près de 50% des non répondants, la non réponse est justifiée par « manque de temps ». Ces référents indiquent qu'ils pourraient répondre avec un plus grand délai.
- Pour 5 cordées de la réussite (20% des non répondants), contact confirmé lors de la mise à jour du répertoire mais pas de retour du référent, qui reste injoignable (congés, absences ?)
- Pour 4 cordées de la réussite, doute sur le contact référent, validé par l'établissement mais sans contact possible avec le référent en direct.
- Pour 1 cordée de la réussite, le projet a été repoussé, pas de données sur 2010/2011, tandis qu'une dernière est en phase de démarrage et 'manque d'informations' pour répondre.

Compréhension du questionnaire et biais divers

- **Certaines questions ont reçu des réponses approximatives ou des non-réponses, car elles étaient difficiles à renseigner pour le porteur. Il s'agit des questions de financement (données non définitives ou compilées à un niveau administratif peu accessible) et de localisation (par difficulté de recoupement des adresses avec le zonage politique de la ville).**
 - Les quartiers définis comme prioritaires paraissent trop restrictifs pour certains référents, qui estiment que certaines zones rurales ou péri-urbaines (en Midi-Pyrénées notamment) devraient être prises en compte.
 - Le questionnaire était difficile à renseigner pour les cordées de la réussite récentes, qui n'avaient pas ou peu d'actions concrètes, le projet étant encore dans une phase de démarrage.
 - Enfin, des difficultés sont énoncées quant aux subventions et leur attribution, avec un calendrier parfois décrit comme inadapté à l'année scolaire. Pour ces référents, les subventions sont allouées trop tardivement, rendant difficile la mise en œuvre des actions.

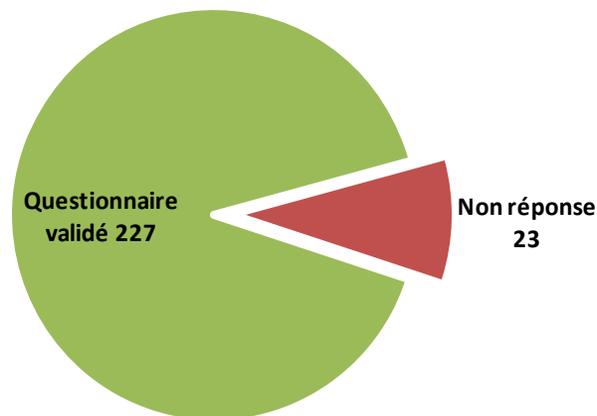
- **81 répondants sur 227 ont signalé au moins une difficulté pour renseigner le questionnaire au regard du déroulement spécifique de leur projet :**
 - 25 commentaires liés aux difficultés pour renseigner les financements (exercice comptable non clôturé),
 - 23 commentaires sur les subventions et ses modalités, principalement sur le calendrier (allouées trop tardivement pour le démarrage des actions)
 - 22 remarques sur la qualification des territoires prioritaires: trop restrictive pour certains référents.
 - 22 commentaires liés aux difficultés rencontrées par la cordée de la réussite en raison du démarrage tardif des actions, rendant compliquée la saisie du questionnaire.
 - 19 commentaires sur les difficultés pour renseigner le nombre d'élèves bénéficiaires (détail par niveau, adresses des élèves...)

Recensement des cordées

■ D'après les données du répertoire 2011 des cordées de la réussite, le dispositif se dénombre comme suit:

- 250 cordées de la réussite identifiées pour 254 labellisées. Cette différence s'explique par un cas d'établissement porteur ayant 5 cordées de la réussite labellisées, mais mettant en œuvre les partenariats dans un cadre unique (ISIT Paris)
- Les **227 cordées de la réussite répondantes** sont portées par 181 établissements, dont 30 établissements portent plusieurs cordées.
- Près d'une cordées de la réussite sur 5 (18%) est portée plusieurs d'établissements « têtes de cordées ».
- Parmi les répondants, 20 cordées de la réussite ne sont pas financées par l'Acsé.
- 18 cordées de la réussite financées par l'Acsé et 5 cordées non financées par l'ACSé, n'ont pas répondu à l'enquête.

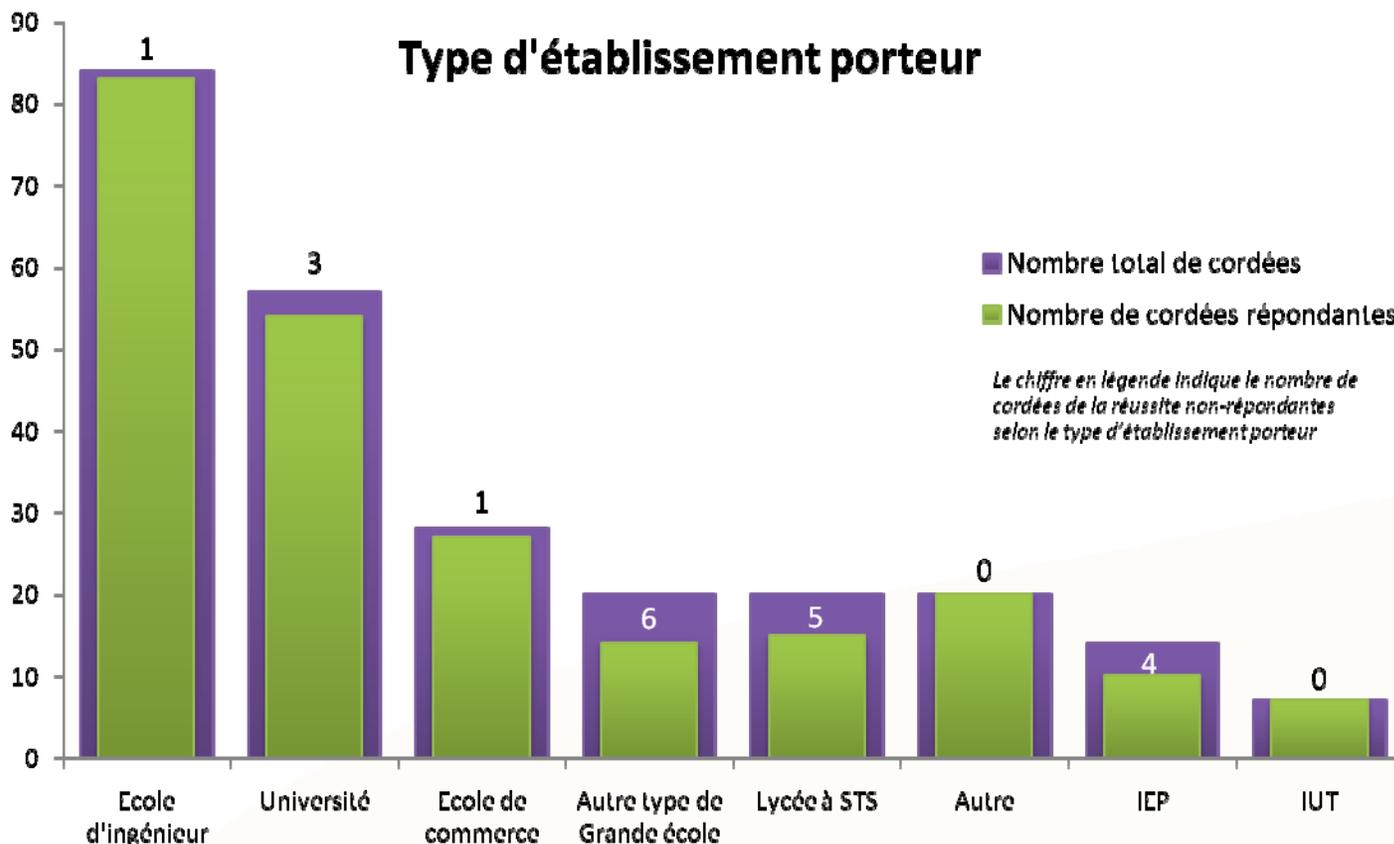
Cordées de la réussite répondantes à l'enquête 2011



N=250 cordées en France

- **227 des 250 cordées de la réussite ont apporté une réponse à l'enquête 2011, soit un taux de réponse global de 90,8%**

Représentativité selon le type d'établissement



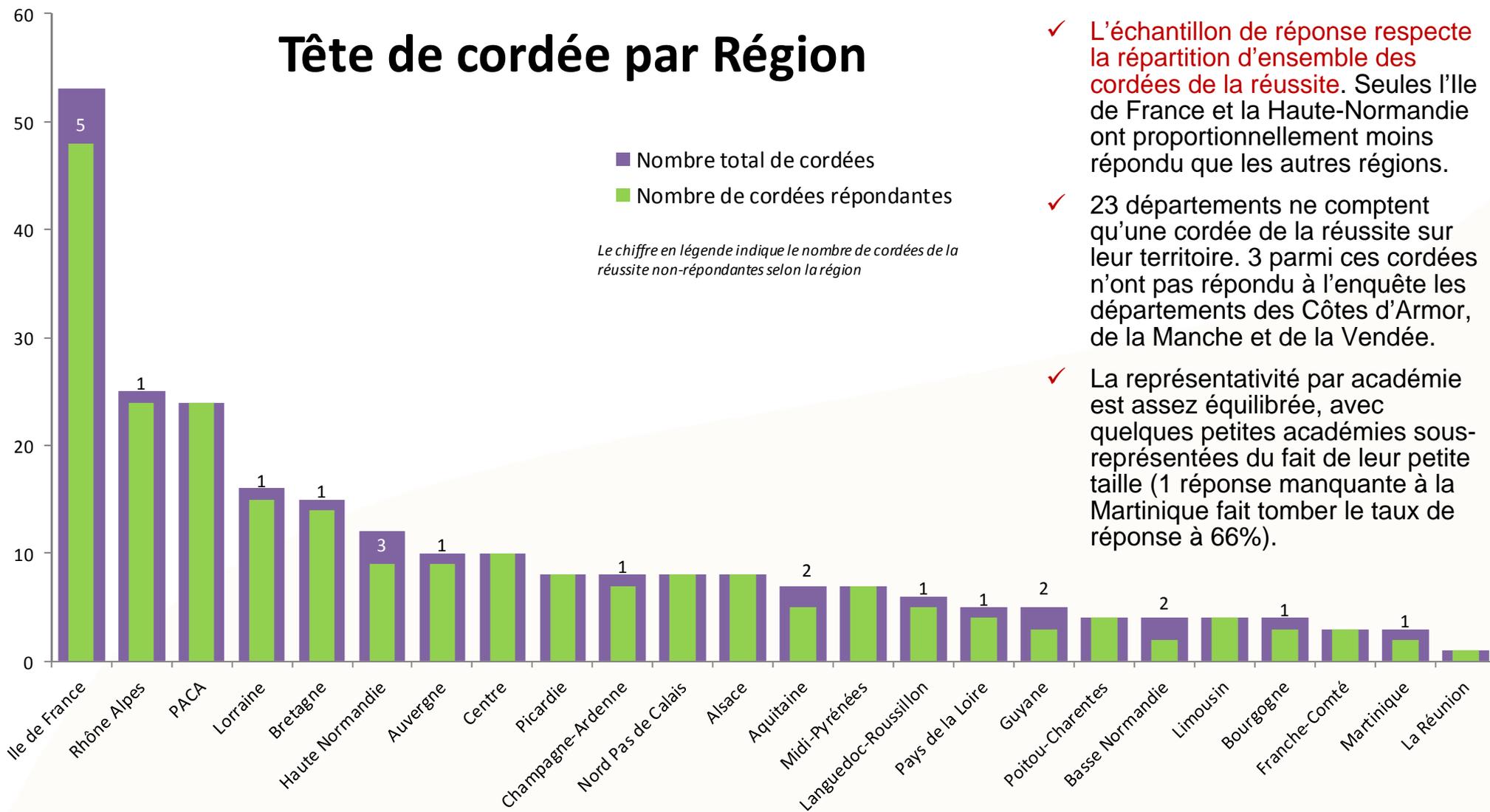
Tête de cordée et établissements sources:

- Outre les établissements d'enseignement supérieur, qui sont naturellement les têtes de cordées, 5 répondants déclarent comme tête de cordée un lycée à STS.
- Les établissements « sources » sont des lycées ou des collèges dont sont issus les élèves bénéficiaires de la cordée de la réussite.

- ✓ Avec plus de 90% de réponses, les écarts entre l'échantillon traité (les répondants) et la population mère (l'ensemble des cordées de la réussite en France) sont tenus.
- ✓ L'analyse selon le type d'établissement - connu à l'avance grâce au répertoire - fait ressortir une sous-représentation des têtes de cordées atypiques (autres grandes écoles, lycées à STS, IEP) au profit des universités et écoles d'ingénieurs qui représentent plus de la moitié de l'échantillon final (59,5% de l'échantillon pour 56,4% de la population totale).

Représentativité selon l'implantation

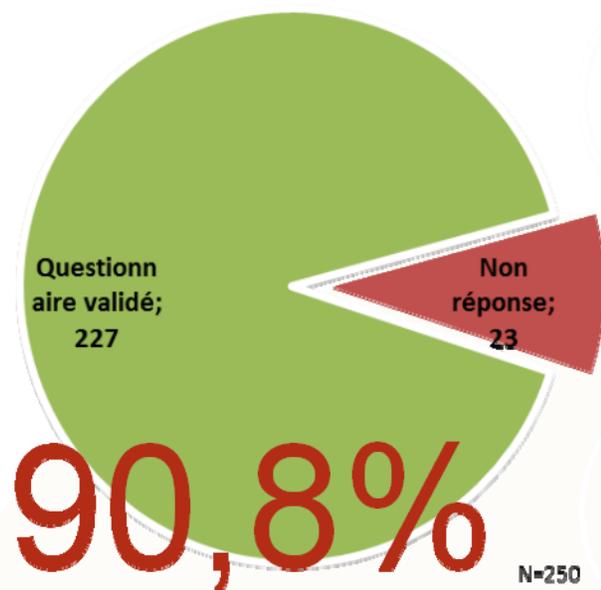
Tête de cordée par Région



- ✓ L'échantillon de réponse respecte la répartition d'ensemble des cordées de la réussite. Seules l'Île de France et la Haute-Normandie ont proportionnellement moins répondu que les autres régions.
- ✓ 23 départements ne comptent qu'une cordée de la réussite sur leur territoire. 3 parmi ces cordées n'ont pas répondu à l'enquête les départements des Côtes d'Armor, de la Manche et de la Vendée.
- ✓ La représentativité par académie est assez équilibrée, avec quelques petites académies sous-représentées du fait de leur petite taille (1 réponse manquante à la Martinique fait tomber le taux de réponse à 66%).

Fiabilité globale de l'enquête

Cordées répondantes à l'enquête 2011



Significativité

- Avec 90,8% de taux de réponse, la significativité est proche du maximum possible pour cette étude.
- A titre indicatif, la marge d'erreur maximale pour un sondage sur échantillon exhaustif est de 1,97%, ce qui donne un intervalle de confiance d'environ + ou - 2 points de pourcentage par rapport au chiffre donné par l'enquête.



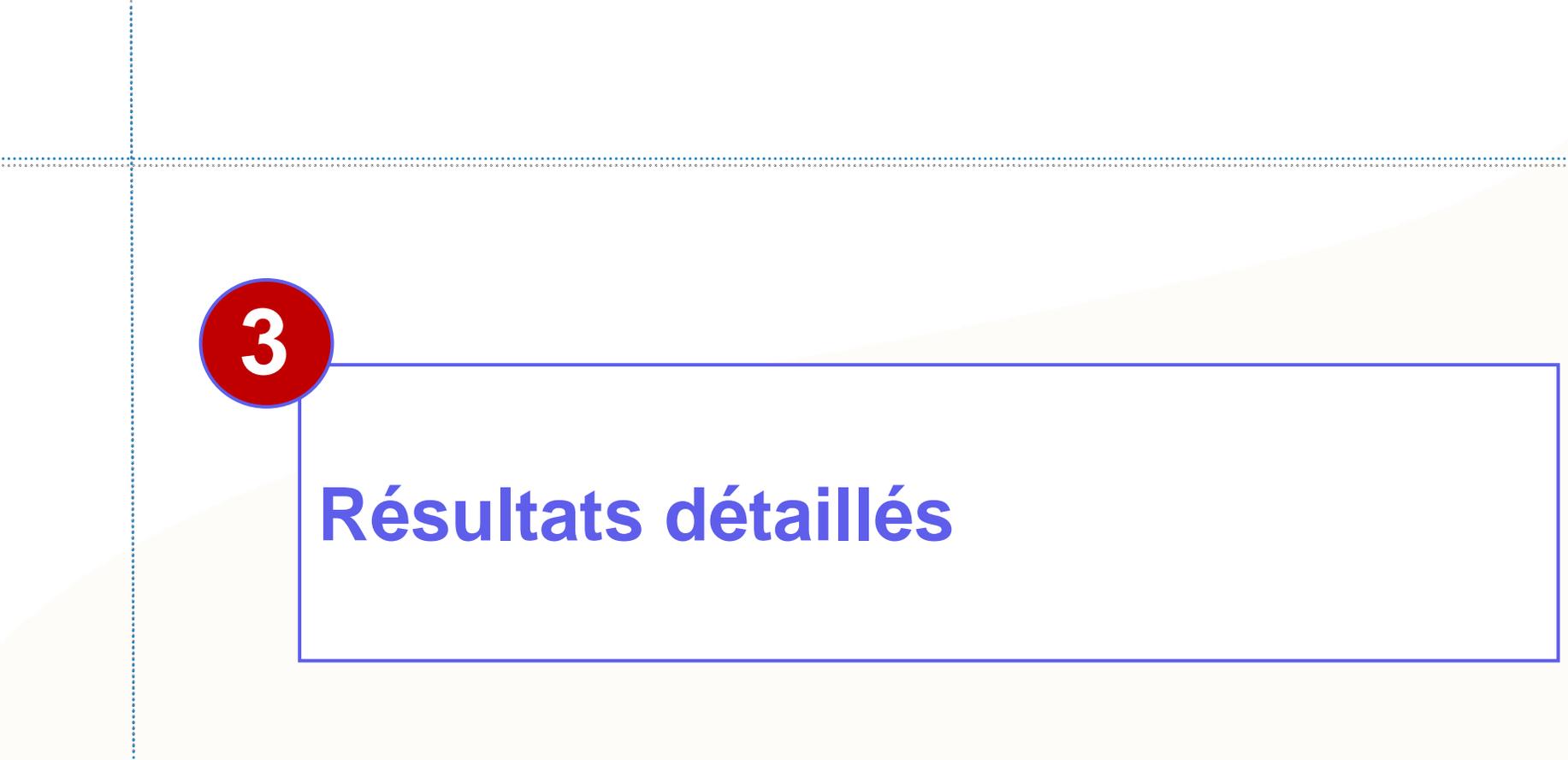
Représentativité

- Les motifs de non réponses sont assez neutres par rapport au sujet de l'étude, et permettent d'envisager que les non répondants n'ont pas un profil particulier. Les têtes de cordées plus atypiques par rapport à la population mère sont un peu moins représentées, sans que cela ne déforme l'échantillon qui reste représentatif des têtes de cordées « typiques ».
- L'enquête ne procède pas de redressement, compte tenu du taux de réponse élevé et du fait que les seules variables disponibles sont peu pertinentes (département, type d'établissement source). Les résultats bruts sont donc privilégiés.



Qualité

- Dans l'ensemble, nous observons une bonne sincérité des répondants, qui ne s'attendent à aucune conséquence de leurs réponses.
- Il y a cependant quelques réponses mal renseignées, et une qualité plus faible pour les questions de financement et de localisation.

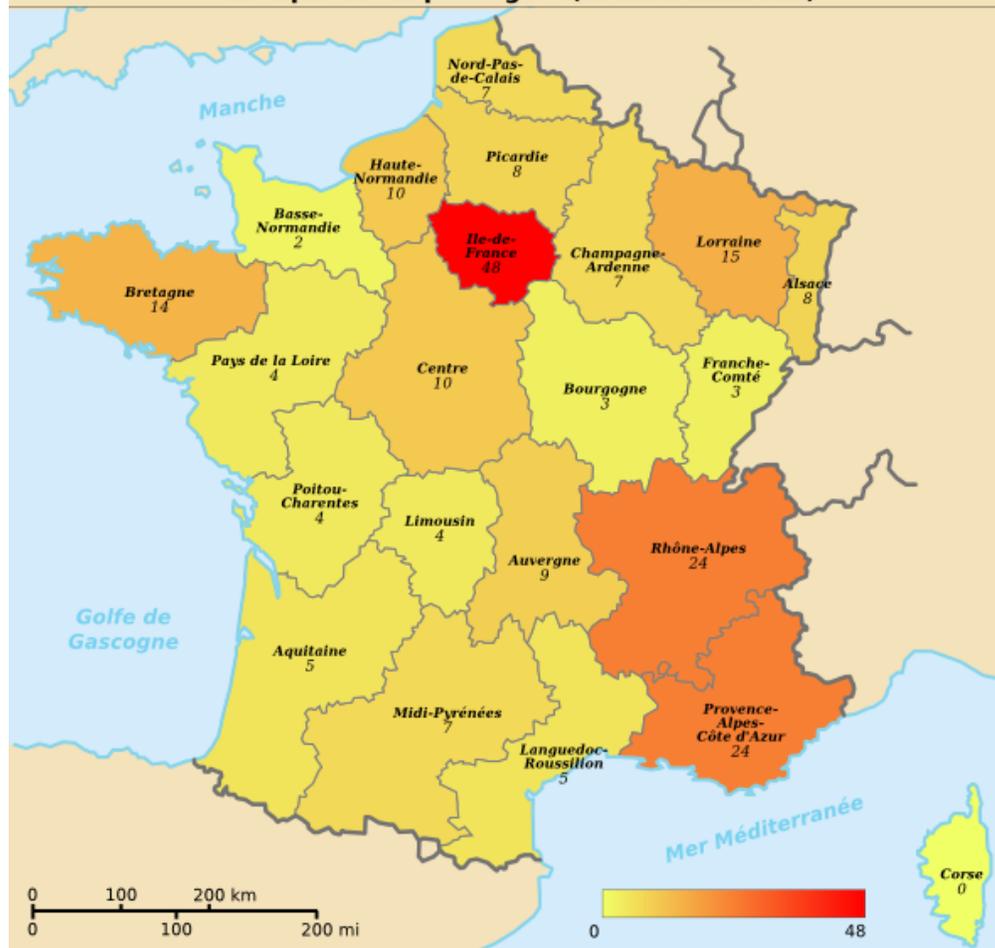


3

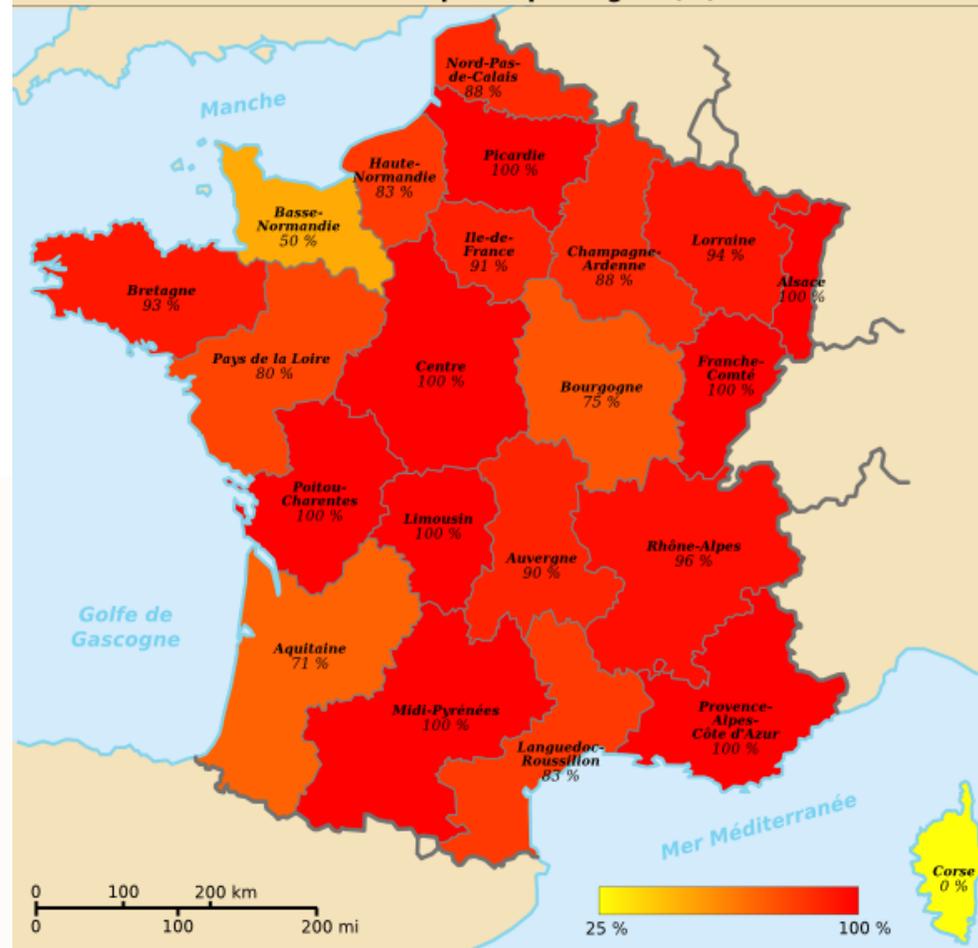
Résultats détaillés

Cartographie : ensemble des répondants par région

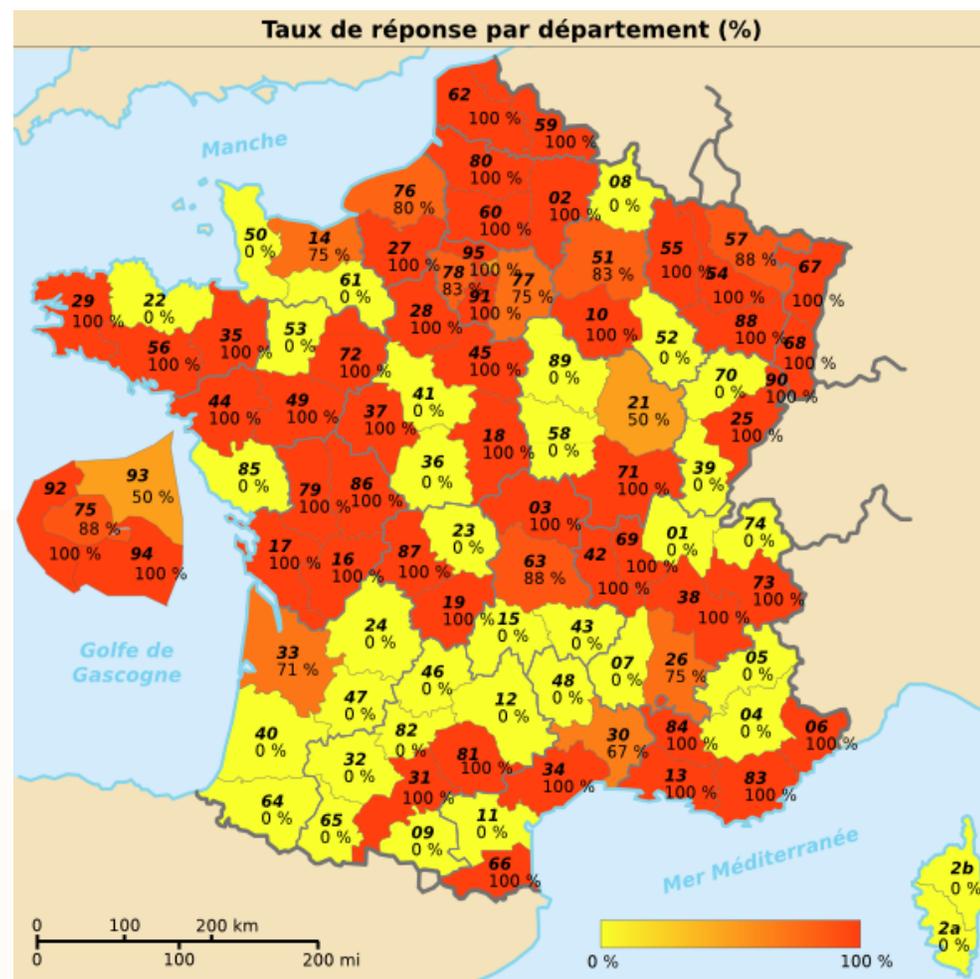
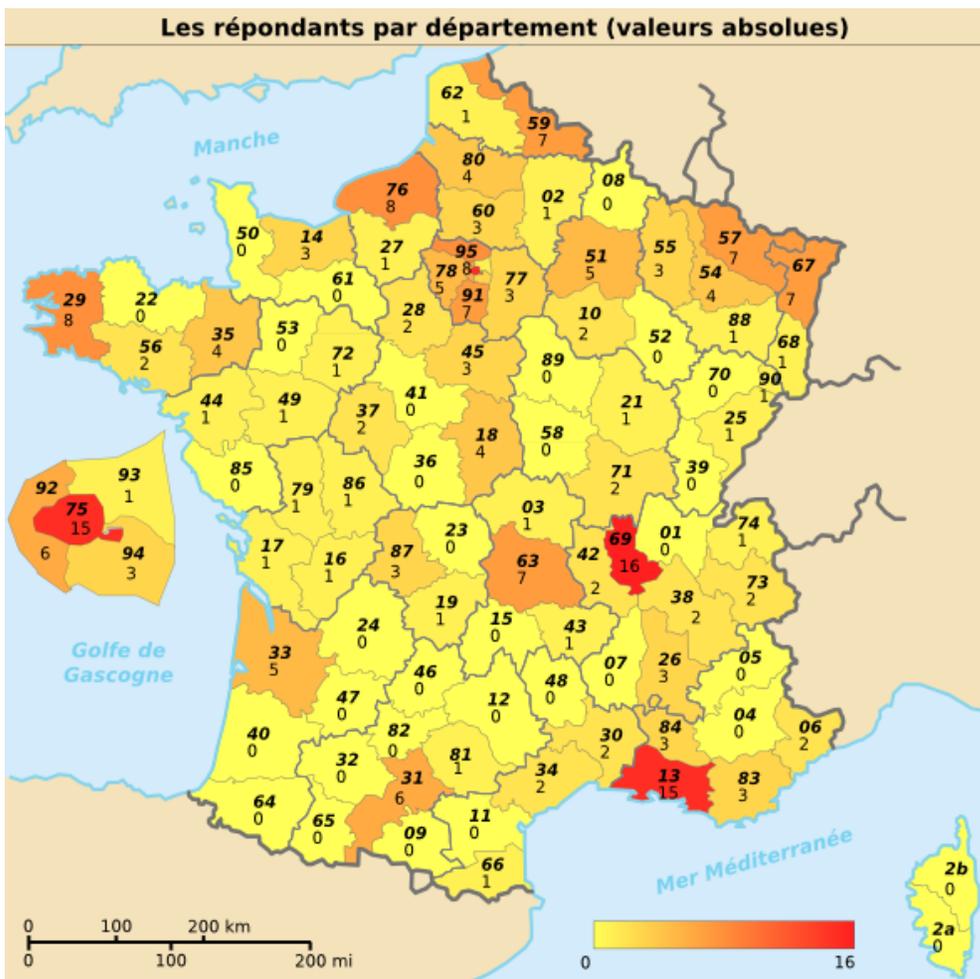
Les répondants par région (valeurs absolues)



Taux de réponse par région (%)



Cartographie : ensemble des répondants par département



Portrait robot d'une cordée de la réussite 2010/2011



La cordée de la réussite est portée par une école d'ingénieurs ou une université. Le référent y consacre moins de 25% de son temps de travail.



Les établissements source sont 2 lycées LEGT, 2 collèges et 1 lycée avec CPGE. 40% des établissements sont situés dans des quartiers prioritaires en CUCS. Ce sont surtout des collèges.



La cordée de la réussite touche 75 élèves bénéficiaires, dont 50% sont résidents en quartiers prioritaires des CUCS. La cordée touche une classe de chaque niveau : 3^{ème}, 2^{nde}, 1^{ère} et terminale et quelques élèves de 4^{ème} et 5^{ème}



Un tutorat individuel ET collectif en petit groupe est mis en place



Les rencontres sont hebdomadaires



Le tutorat est assuré par un étudiant, parfois appuyé par un enseignant



Outre le tutorat, la cordée de la réussite organise des visites d'établissements d'enseignement supérieur et des activités culturelles



La majorité des élèves bénéficiaires entame un cursus long dans l'enseignement supérieur



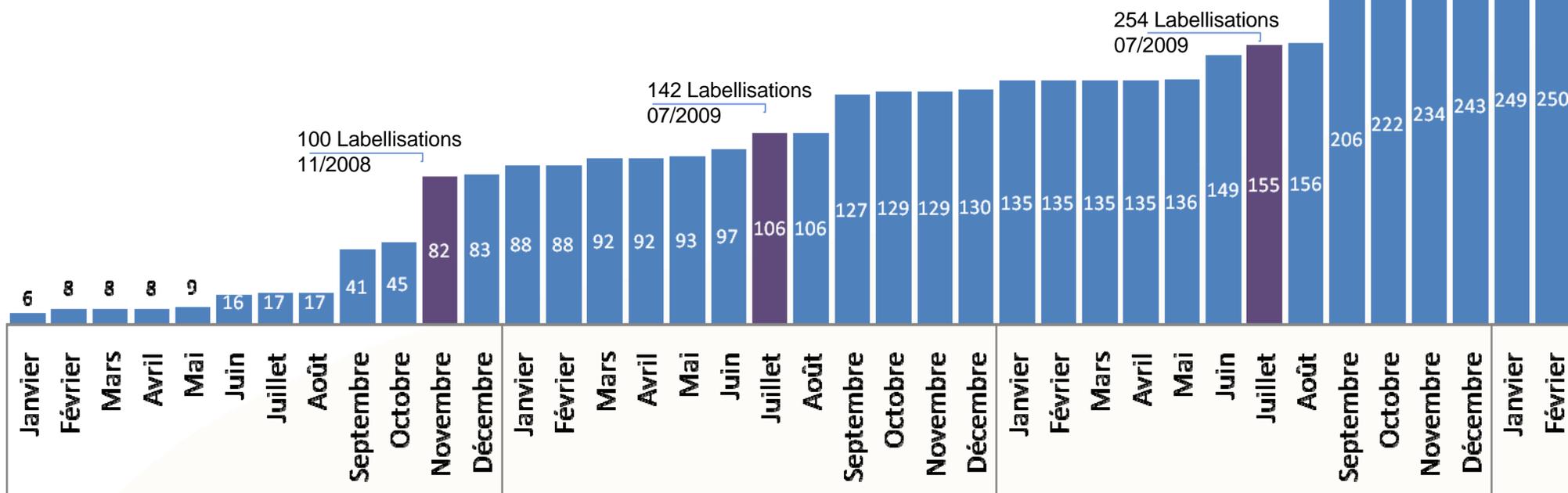
La cordée de la réussite consacre 22 000 € à ses actions pour l'année, soit autour de 250 € par élève bénéficiaire



Elle bénéficie d'un financement de l'Acse à hauteur de 15 000 € (financement médian), complété par le MESR et de l'autofinancement,

Montée en charge du programme

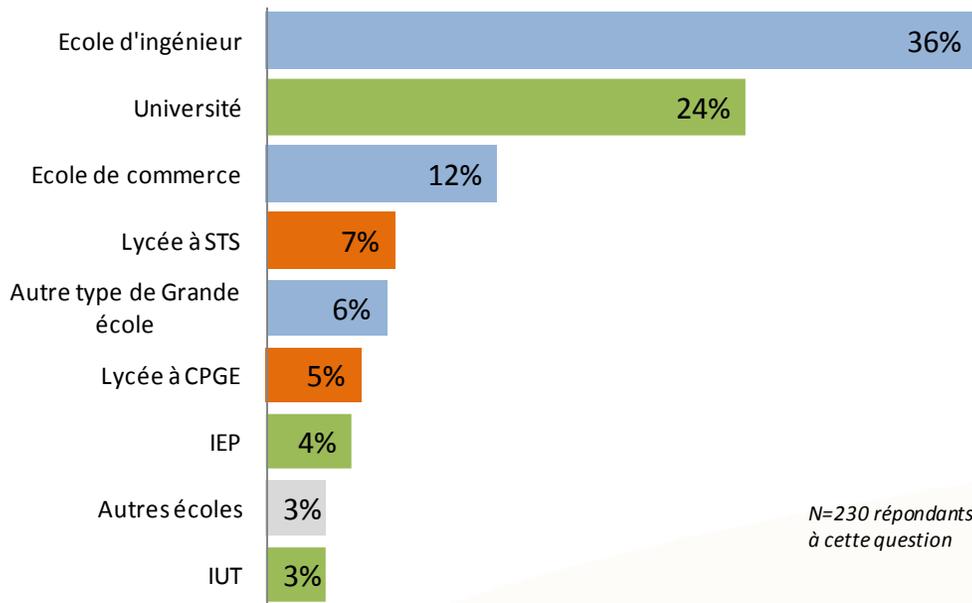
Date de création de la cordée de la réussite (déclaratif N=214 réponses, extrapolé aux 250 cordées)



- ✓ La labellisation précède le démarrage effectif de la cordée de la réussite. Les labellisations de juillet se concrétisent le plus souvent à la rentrée en septembre, et dans les mois suivants.
- ✓ Quelques cordées de la réussite indiquent une date de démarrage antérieure de quelque mois à la première labellisation de novembre 2008. Ces 38 cordées pionnières représentent près d'une cordée sur 5 aujourd'hui (18%).

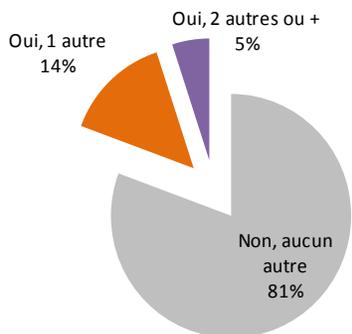
Profil des établissements « têtes de cordées »

Tête de cordée : Type d'établissement



- ✓ Les cordées de la réussite sont portées pour plus de la moitié par des universités et des écoles d'ingénieurs.
- ✓ Les grandes écoles portent 54% des cordées de la réussite en France, tandis que les lycées en portent 12%.
- ✓ La catégorie « Autres écoles » comprend principalement des établissements hors tutelle du MESR : école militaire, du CEA, etc.

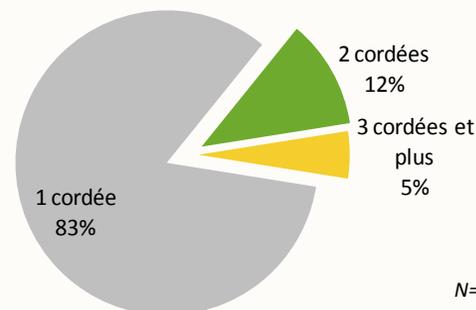
Y'a-t-il d'autres établissements porteurs de la cordée de la réussite (en 2010-2011) ?



250 cordées de la réussite,
181 établissements porteurs

N=209 répondants à cette question

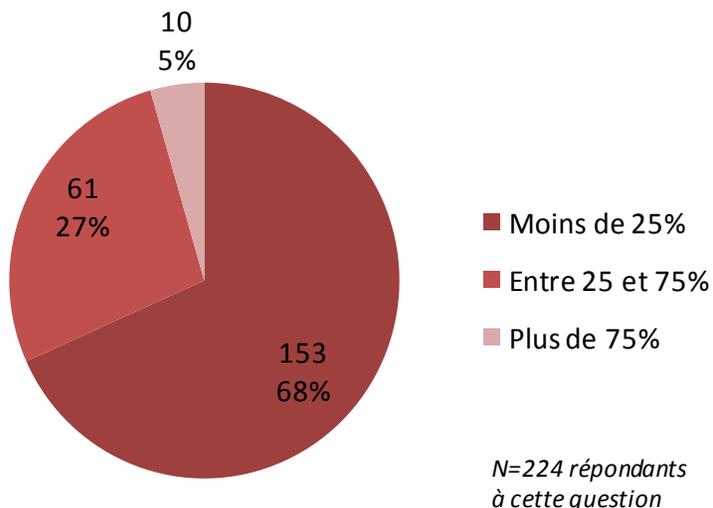
Nombre de cordées portées par l'établissement tête de cordée



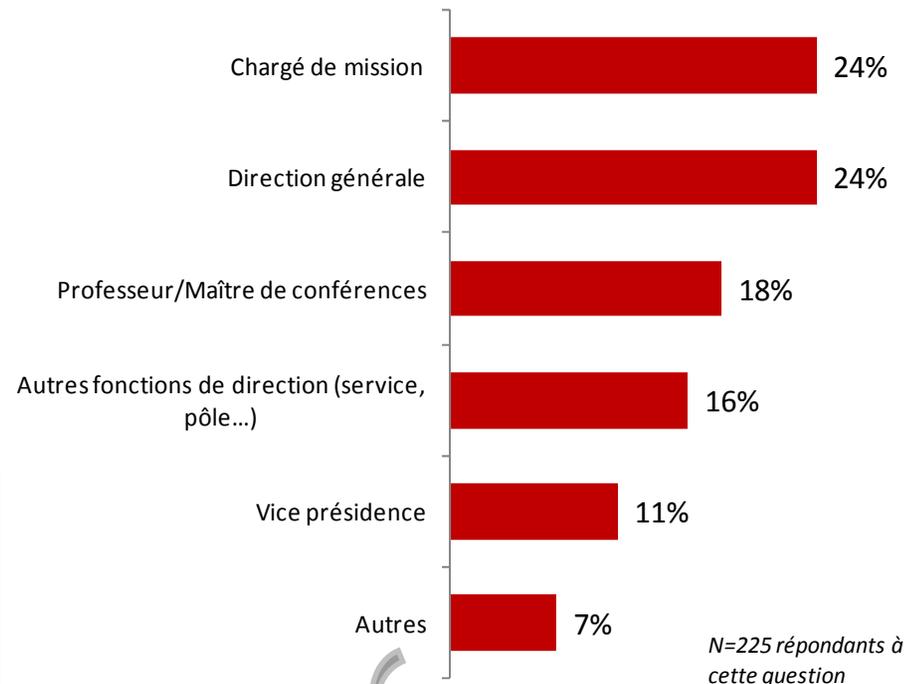
N=181 répondants à cette question

Le rôle du référent au sein de l'établissement « tête de cordée »

Pourcentage du temps de travail consacré à la cordée de la réussite



Fonction des référents de la tête de cordée

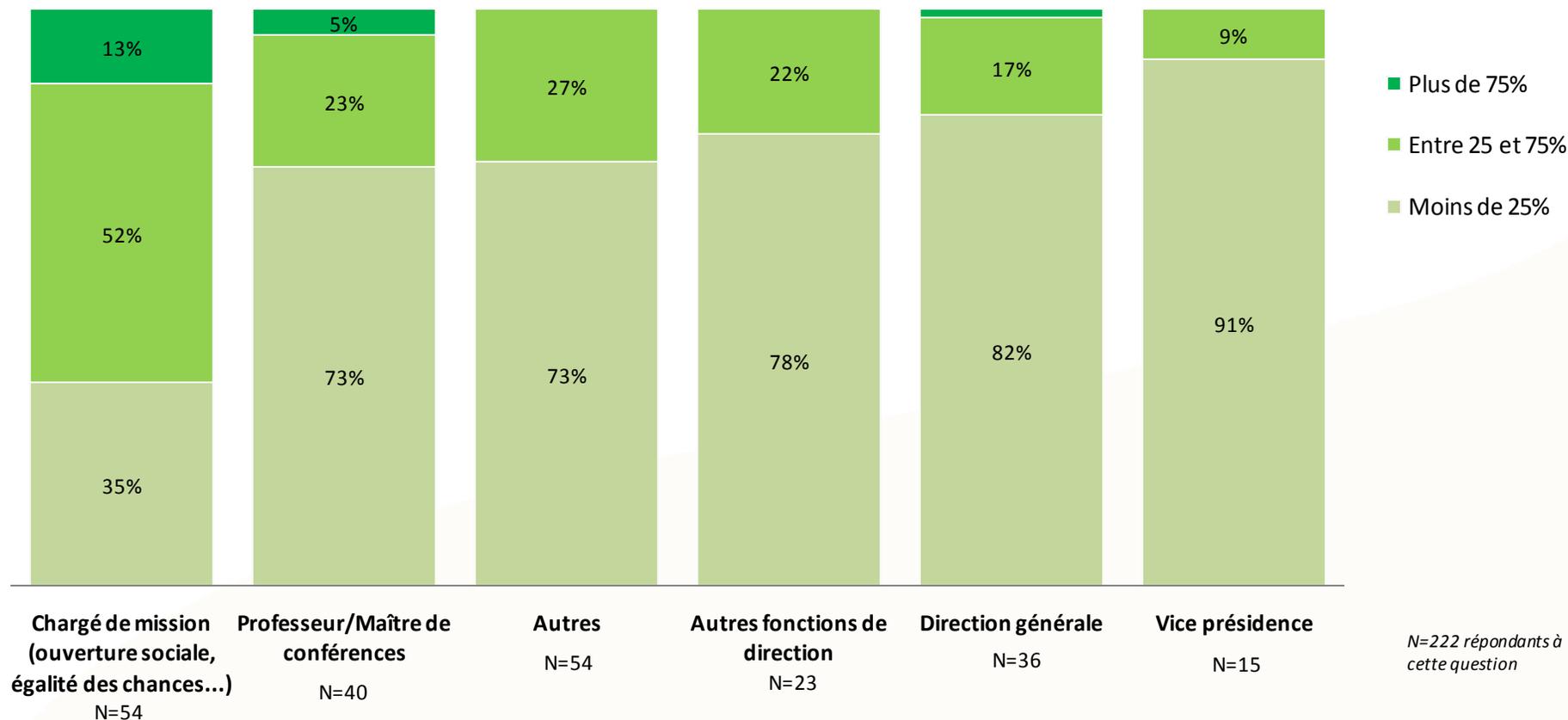


- ✓ Le pilotage d'une cordée de la réussite est une fonction qui vient s'ajouter aux autres missions des référents.
- ✓ Dans la moitié des cas, le référent est membre exécutif de l'établissement, une fois sur cinq il s'agit d'un enseignant.
- ✓ Dans les cordées de la réussite non financées par l'Acsé, 84% des référents répondants indiquent consacrer moins de 25% de leur temps à la cordée de la réussite, et aucun plus de 75%.

- Chargé de la direction adjointe
- Chef de la chancellerie des universités
- Commandant
- Adjointe du directeur chargé de la communication
- Bureau stratégie et évolution,
- Conseiller
- Responsable admissions,
- Etc.

Le porteur de la cordée de la réussite

% de temps de travail consacré aux cordées de la réussite par fonction



- ✓ 3 situations se dégagent à l'analyse: les membres de la direction d'établissement endossent la responsabilité de la cordée de la réussite en plus de leurs missions habituelles. À l'opposé, les chargés de mission nommés référents parviennent à consacrer une part plus importante de leur temps de travail à la cordée de la réussite. Enfin, les enseignants se situent dans une position médiane, avec une dizaine d'enseignants en France qui déclarent consacrer plus du quart de leur temps à une ou plusieurs cordées de la réussite.
- ✓ Le temps consacré à la cordée de la réussite est assez indifférent du type d'établissement porteur.

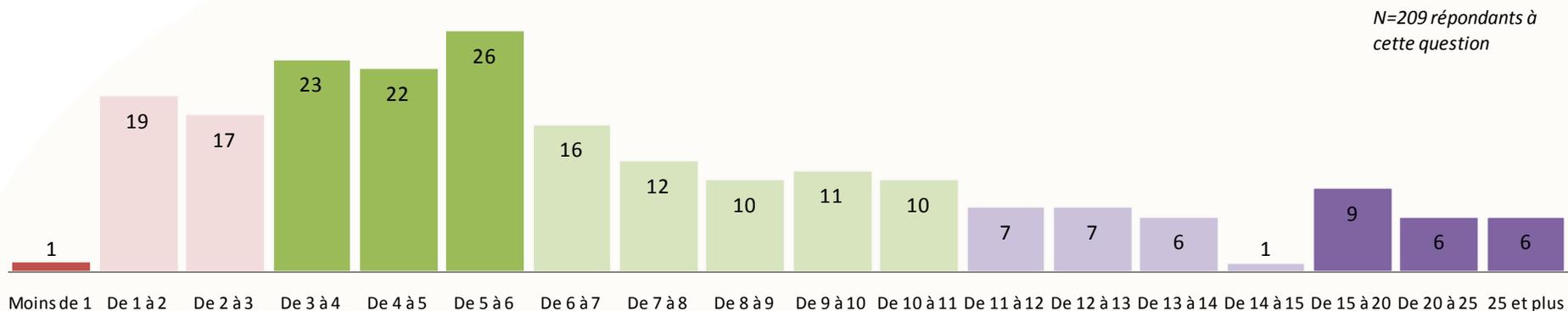
Le nombre d'établissements source par cordée de la réussite

Pour les 209 cordées de la réussite répondantes, on dénombre 1 594 établissements source au total.

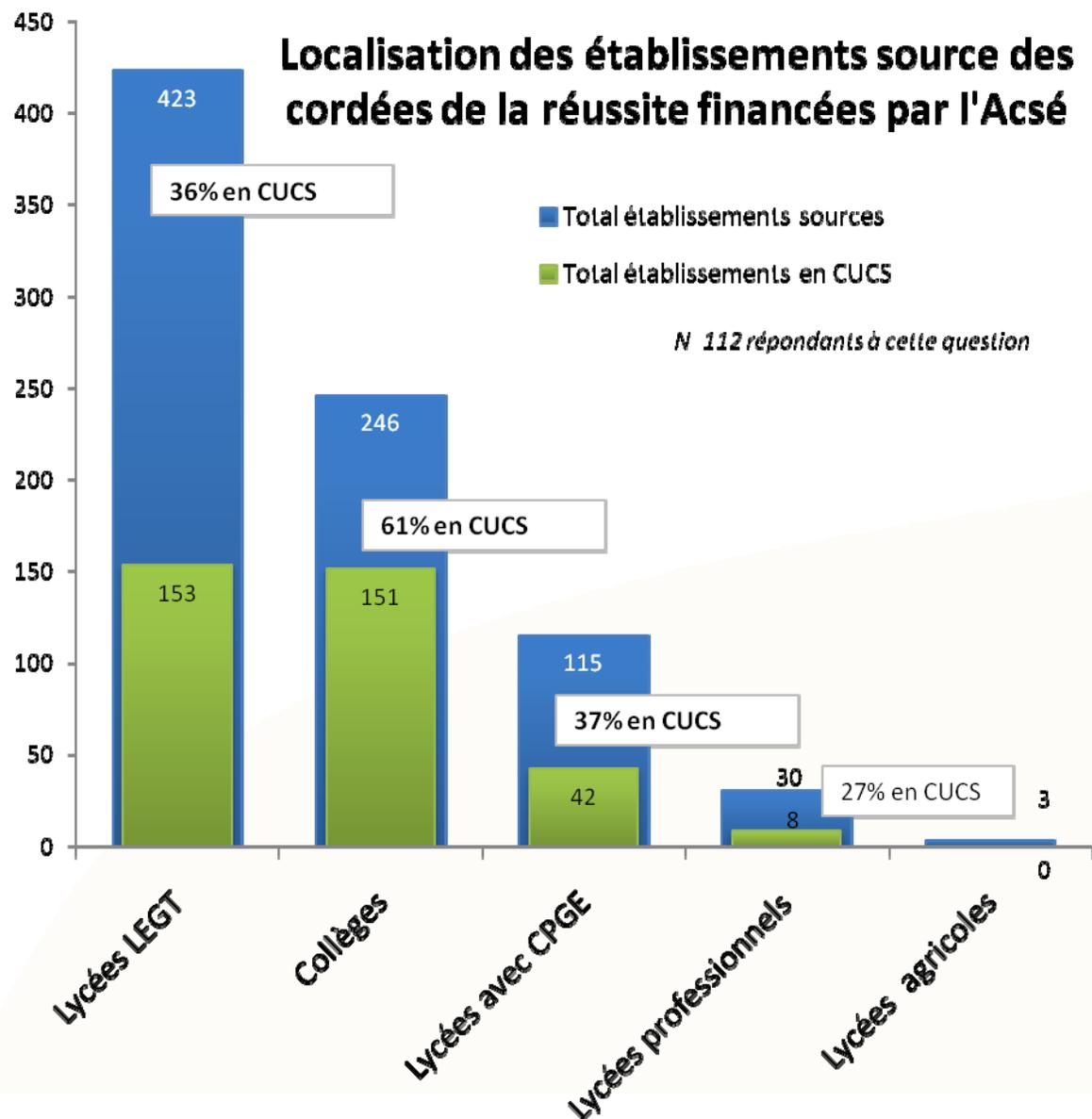
- On peut estimer par extrapolation que les 250 cordées de la réussite intègrent environ 1 900 établissements source en France

- ✓ En moyenne, une cordée de la réussite compte **7,6 établissements source**. A noter : 6 cordées comptent plus de 30 établissements source. A l'inverse, les cordées de la réussite non financées par l'Acisé n'intègrent en moyenne « que » 4,3 établissements source.
- ✓ La médiane se situe à **5 établissements source pour une cordée de la réussite**
- ✓ Deux tiers des cordées de la réussite ont entre 2 et 9 établissements source, les extrêmes se répartissant entre un quart supérieur qui mobilise plus de 10 établissements source, et un décile inférieur qui mobilise moins de 2 établissements.

Quel est le nombre total d'établissements source pour chaque cordée de la réussite ?



Les établissements source et la géographie prioritaire



- ✓ Ce graphique ne présente que les données relatives aux cordées financées par l'Acisé: un graphique équivalent, réalisé pour l'ensemble des cordées, est présenté en Annexe 4.
- ✓ En l'absence de données nominatives sur les établissements source, ces données déclaratives restent indicatives. Parmi les 153 réponses valides, 43 cordées de la réussite ont indiqué ne pas avoir d'établissement source en quartier CUCS, ce qui peut être une réalité ou simplement un refus de répondre par méconnaissance de ce zonage.
- ✓ Nous avons choisi de ne pas retenir ces 43 cordées de la réussite, ce qui provoque une sur-estimation probablement modérée de la proportion d'établissements en CUCS..
- ✓ Des graphiques équivalents présentent les résultats de cette question en tenant compte de ces 43 réponses, en Annexe 3 (uniquement les cordées financées par l'Acisé) et l'Annexe 5 (toutes cordées).

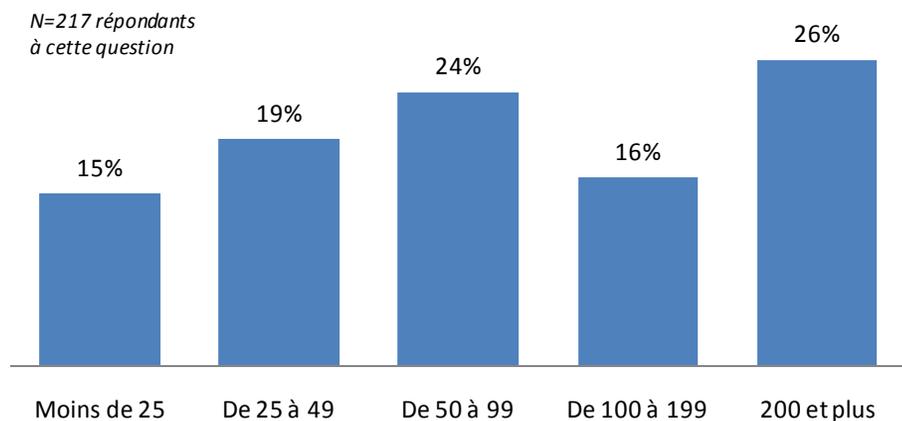
- ✓ 52% des établissements source sont des lycées d'enseignements général, et 27% des collèges.
- ✓ 112 cordées de la réussite ayant répondu à cette question disent intégrer 354 établissements en CUCS
- ✓ Globalement, 43% des établissements source intégrés dans les cordées de la réussite sont situés dans les quartiers prioritaires des CUCS.

Les élèves bénéficiaires par cordée de la réussite

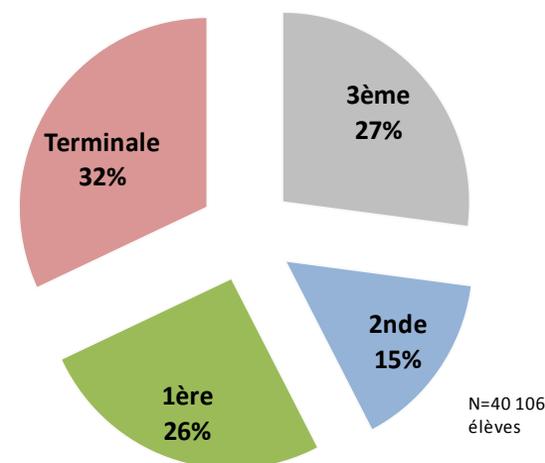
Sur les 217 cordées de la réussite répondantes, on dénombre 41 176 élèves bénéficiaires !
On peut estimer par extrapolation que **les 250 cordées de la réussite touchent environ 47 400 élèves bénéficiaires**

- ✓ Avec une moyenne de 7,6 établissements source, les cordées de la réussite indiquent atteindre en moyenne 190 élèves. Cette moyenne est tirée par 5 cordées qui comptent plus de 1 000 élèves bénéficiaires. A l'inverse, les cordées de la réussite non financées par l'Acisé ne comptent « que » 21 élèves bénéficiaires en moyenne.
- ✓ La cordée de la réussite typique correspond davantage à la médiane, avec 5 établissements et 75 élèves bénéficiaires.
- ✓ La distribution par classe est relativement homogène. Des cordées de la réussite ont pris l'initiative d'intervenir également auprès d'élèves de 6ème, 5ème et 4ème, ainsi qu'auprès d'élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).
- ✓ Parmi les commentaires on dénombre 51 élèves de 6ème, 67 élèves de 5ème, 313 élèves de 4ème et 163 élèves en CPGE (données probablement inférieures à la réalité).

Nombre total d'élèves bénéficiaires de la cordée de la réussite (tous types d'action confondus)



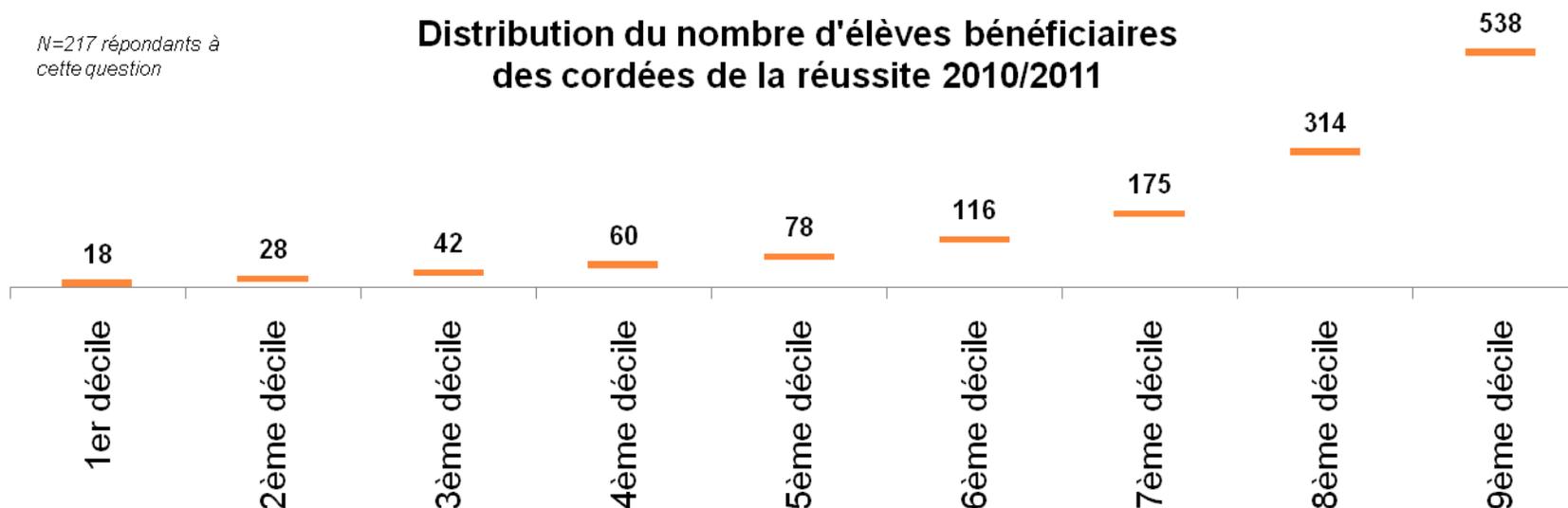
Répartition des élèves bénéficiaires par classe



Nombre d'élèves bénéficiaires par cordée de la réussite

N=217 répondants à
cette question

Distribution du nombre d'élèves bénéficiaires des cordées de la réussite 2010/2011



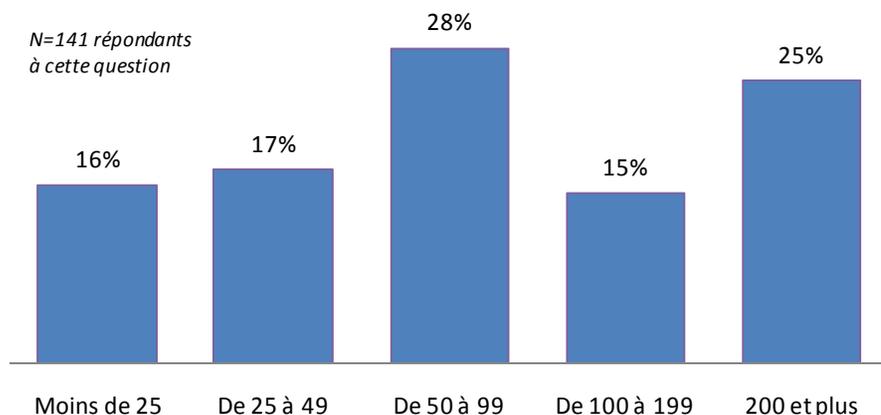
Mode de lecture: Les déciles découpent la population en « tranches » de 10%, classées par ordre croissant. Ainsi, les 10% des cordées disposant du plus faible nombre d'élèves bénéficiaires ont en moyenne 18 élèves, tandis que les 10% des cordées disposant du plus fort nombre d'élèves ont 538 élèves en moyenne.

- ✓ 9 cordées de la réussite comptent moins de 10 élèves bénéficiaires, tandis que 5 cordées de la réussite en comptent plus de 1 000 (maxi : 2 305)
- ✓ Une forte variance explique un l'écart entre la moyenne de 190 élèves par cordée de la réussite et la médiane à 75 élèves.
- ✓ Les chiffres déclarés sont précis (peu d'arrondis). Les écarts relevés d'une cordée de la réussite à l'autre peuvent refléter :
 - des modèles de cordées de la réussite très différents dans leur ampleur ;
 - Une différence d'acceptation de la notion de bénéficiaire, ayant pu amener certaines cordées de la réussite à considérer tous les élèves d'un établissement source comme bénéficiaire.
- ✓ Le nombre d'élèves ne s'explique statistiquement ni par le nombre d'établissement source ni par le type de tête de cordée (malgré des effectifs qui se démarquent à la hausse pour les lycées à STS)

Les élèves bénéficiaires et la géographie prioritaire

Nombre total d'élèves bénéficiaires de la cordée de la réussite (tous types d'actions confondus)

N=141 répondants
à cette question

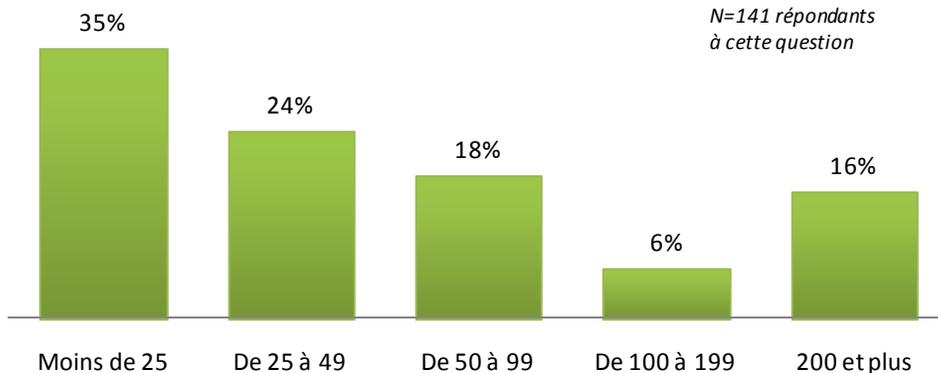


Moyenne=189
Médiane=75
Somme=26 643

✓ Les 141 réponses valides correspondent aux 141 cordées de la réussite ayant répondu aux deux questions ci-contre.

Parmi le nombre total d'élèves bénéficiaires, quel est le nombre issu des quartiers prioritaires ?

N=141 répondants
à cette question

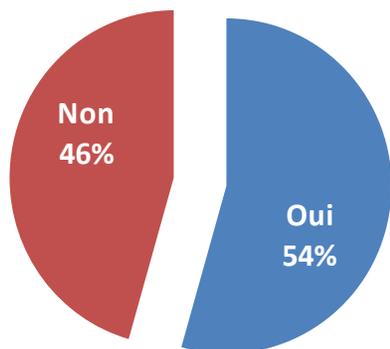


Moyenne=93
Médiane=35
Somme=13 083

- ✓ En moyenne sur les 141 répondants (et hors lycées agricoles), **49% des élèves bénéficiaires des cordées de la réussite seraient résidents en quartier CUCS.**
- ✓ Cette proportion est nettement tirée vers le haut dès lors que la cordée a un collège en quartier CUCS parmi ses établissements source.

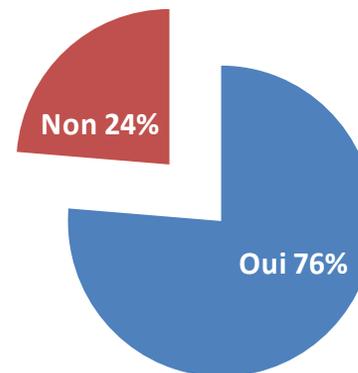
Les actions de tutorat : collectives plus qu'individuelles

Un tutorat individuel a-t-il été mis en place ?



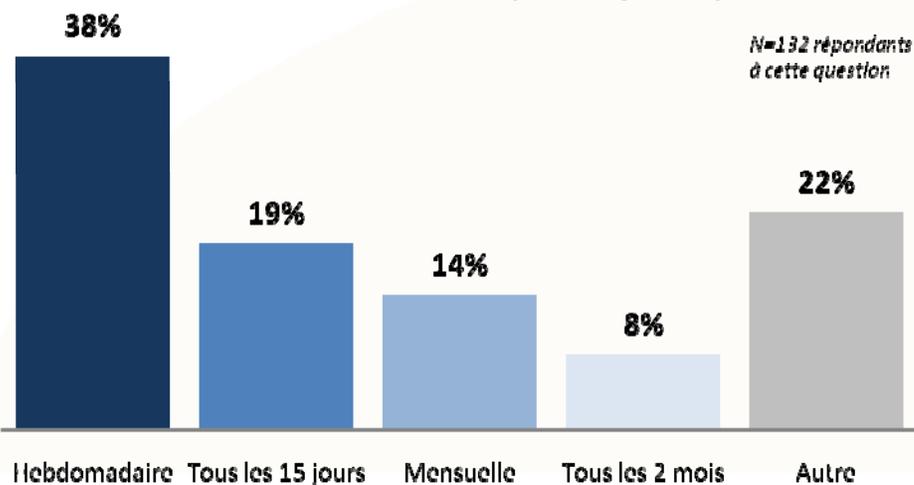
N=215 répondants à cette question

Un tutorat collectif a-t-il été mis en place ?



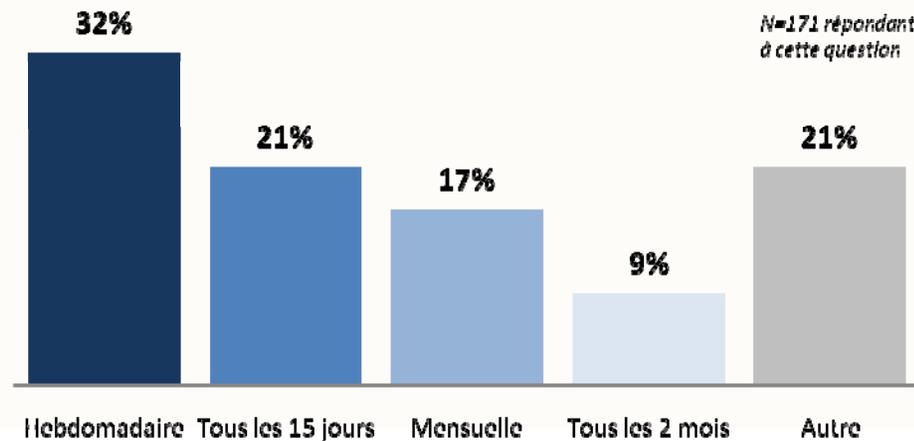
N=219 répondants à cette question

Fréquence des rencontres individuelles entre les tuteurs et les élèves (en moyenne)



N=132 répondants à cette question

Fréquence des rencontres collectives entre les tuteurs et les élèves (en moyenne)



N=171 répondants à cette question

Les modes de tutorat privilégiés

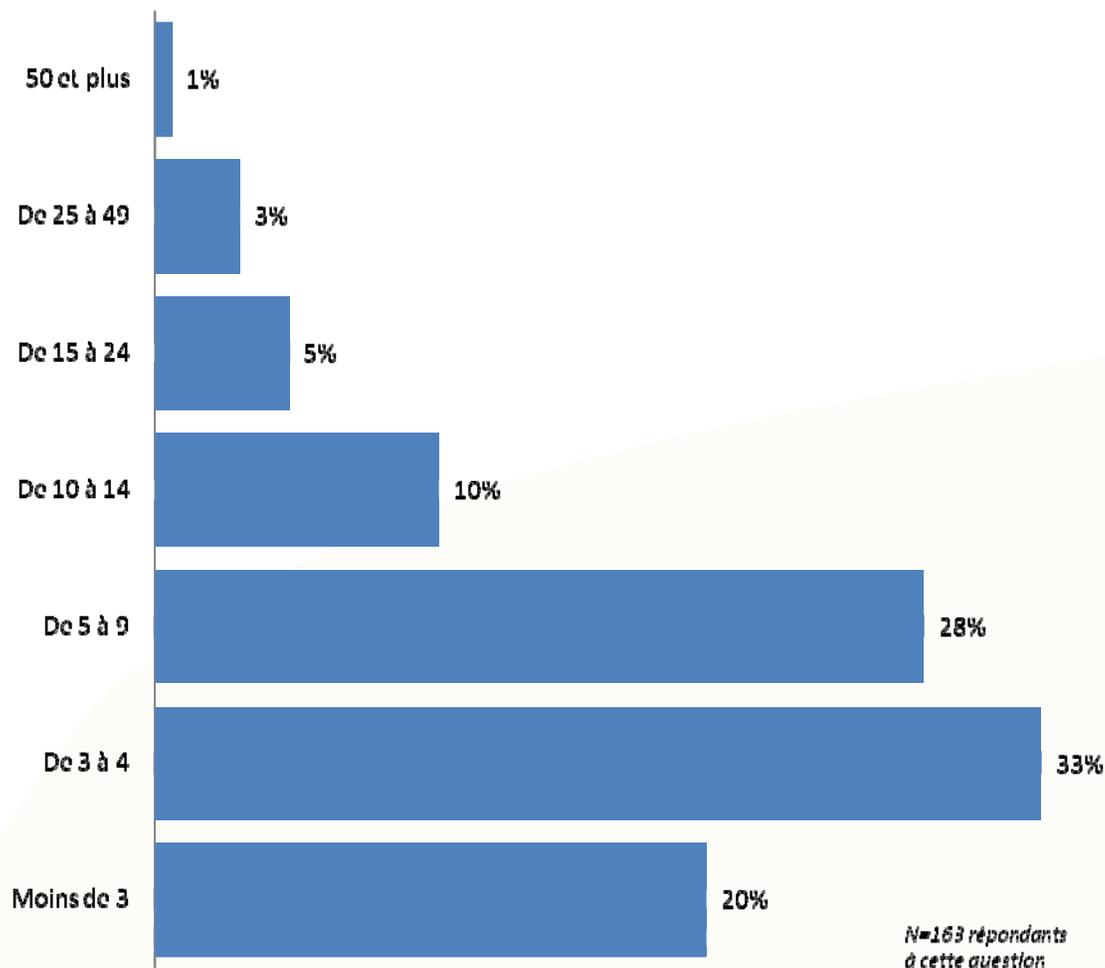
Quelles formes de tutorat ont été mises en place en 2010/2011 ?
(N=210 cordées de la réussite répondantes à la question)

	Tutorat collectif	Pas de tutorat collectif	
Tutorat individuel	42%	13%	55%
Pas de tutorat individuel	34%	11%	45%
	76%	24%	

- ✓ 42% des cordées de la réussite ont mis en place à la fois un tutorat individuel et un tutorat collectif.
- ✓ 11% des répondants (soit 23 cordées de la réussite) n'ont pas mis en place de tutorat, au profit d'un panel d'action différent (visites, actions culturelles, etc.), ou bien que le projet a été mis en place trop récemment.
- ✓ La fréquence des rencontres est assez indifférente à la combinaison de tutorat adoptée par la cordée.

Taille des groupes du tutorat collectif

Combien d'élèves sont pris en charge par un même tuteur (en moyenne) ?



- ✓ L'action du tuteur s'effectue en général par **petits groupes (moins de 10**, voire moins de 4 dans plus de 50% des cas).
- ✓ Lorsque plus d'élèves sont suivis par un tuteur, la fréquence des rencontres diminue nettement. Les autres rencontres mentionnées pour le tutorat sont le suivi à distance, ou en classe (exemple : séances collectives CV et lettres de motivation, forum Internet...).

Les modes de tutorat privilégiés

Ce tutorat (qu'il soit individuel ou collectif) est-il assuré par ...
(N=190 cordées ayant répondu à la question)

	Tutorat enseignant	Pas de tuteur enseignant	
Tutorat étudiant	36%	54%	90%
Pas de tuteur étudiant	7%	3%	10%
	43%	57%	

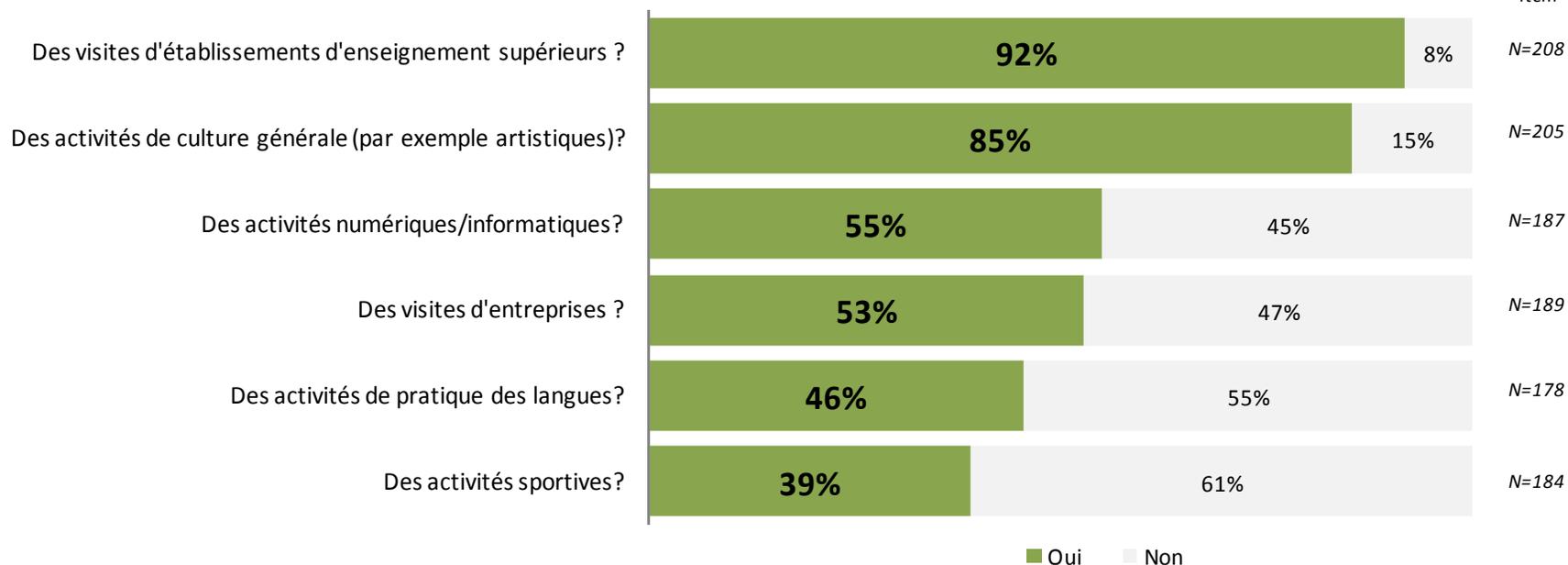
✓ La prise en charge du tutorat par les étudiants n'est pas exclusive d'une participation des enseignants, présents dans près d'une cordée sur deux.

- ✓ 36% des cordées de la réussite ont mis en place à la fois un tutorat enseignant et étudiant.
- ✓ 7% des répondants (soit 14 cordées de la réussite) ont confié le tutorat à des enseignants seulement.

Les autres actions menées par les cordées de la réussite

Quels types d'activités ont eu lieu en 2010/2011 ?

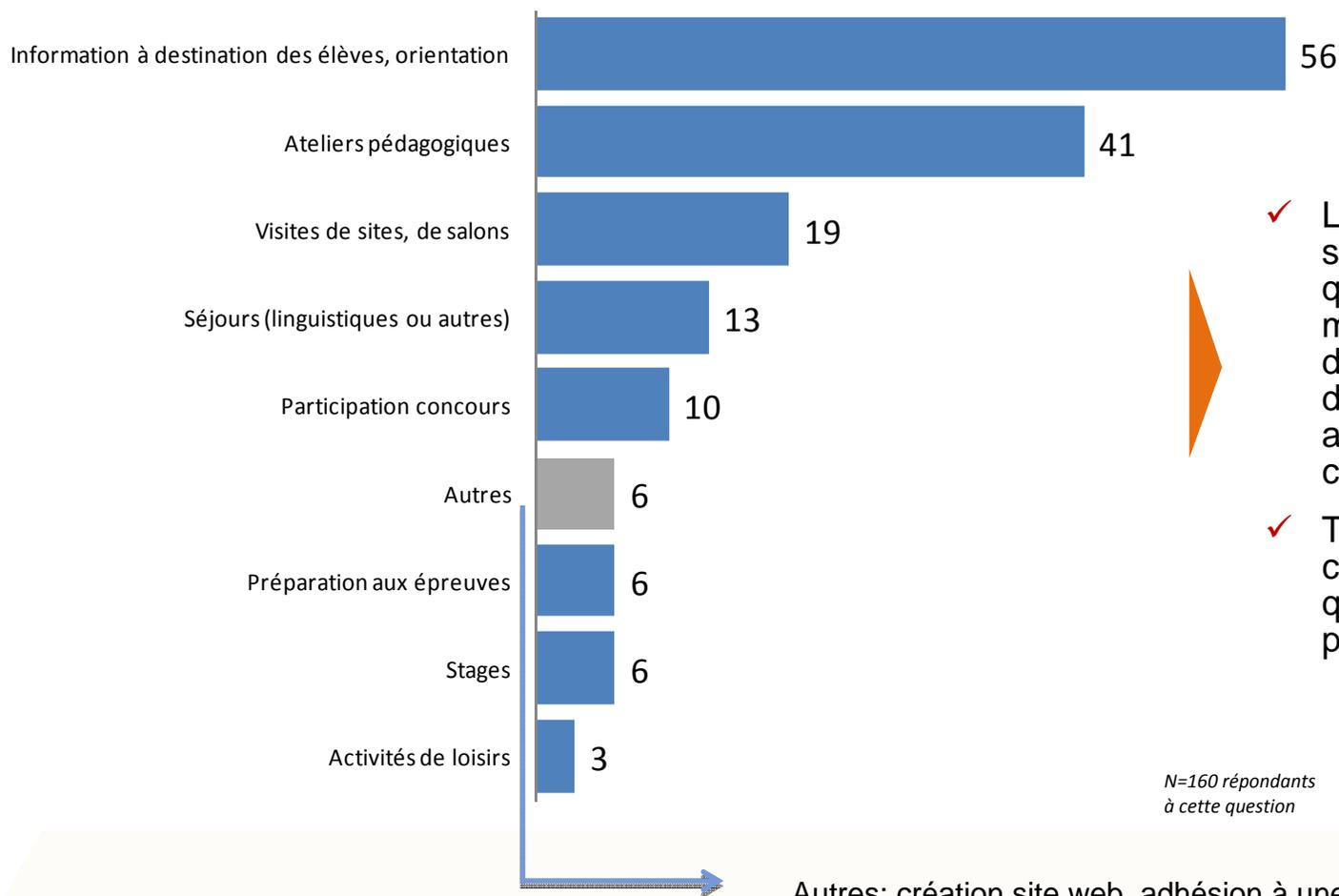
Nombre de
répondants par
item



- ✓ Les activités les plus fréquemment déployées sont les visites d'établissements d'enseignement supérieur et les activités de culture générale.
- ✓ Chaque cordée de la réussite met en œuvre en moyenne trois des actions proposées dans cette liste.
- ✓ Par ailleurs, des partenariats ont été mis en place dans le cadre de ces activités pour un peu plus d'une cordée sur deux (56% des 214 cordées ayant répondu à cette question complémentaire).

Actions menées : autres activités

Autres activités menées dans le cadre de la cordée de la réussite



- ✓ Les autres activités citées spontanément (il s'agissait d'une question ouverte) concernent majoritairement des actions d'information et d'orientation à destination des élèves, puis des ateliers pédagogiques (aisance orale, confiance en soi, culture...).
- ✓ Toutes ces activités restent moins citées que celles proposées dans le questionnaire et présentées en page précédente

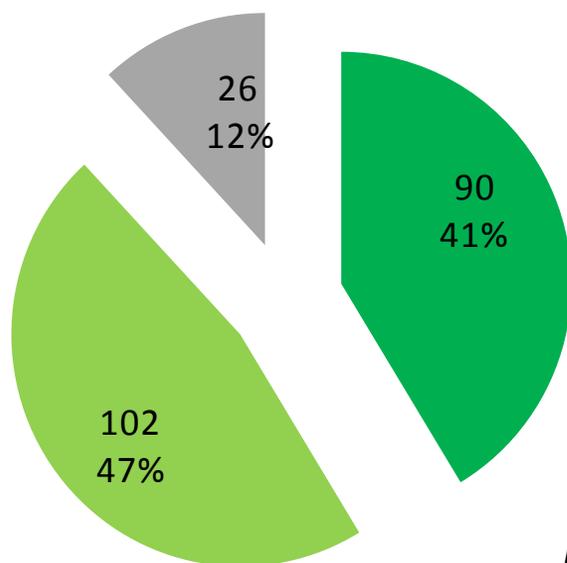
*N=160 répondants
à cette question*

Autres: création site web, adhésion à une association (deux citations), séances de simulateur, accompagnement financier pour les oraux d'admission, accompagnement de recherche.

Continuité de l'action d'une année sur l'autre

La cordée de la réussite prévoit-elle une continuité de l'action sur plusieurs années pour les élèves bénéficiaires ?

■ Oui pour tous ■ Oui pour certains ■ Non pour aucun

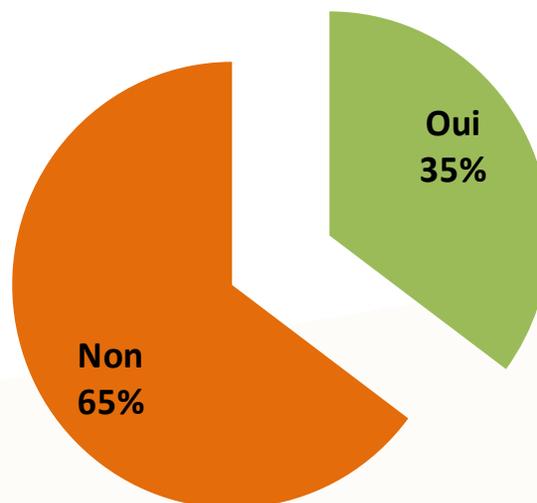


N=218 répondants à cette question

✓ 12% des cordées de la réussite ne prévoient pas une continuité de l'action sur plusieurs années pour les élèves bénéficiaires. C'est le cas notamment lorsque les élèves concernés sont en terminale, et que le suivi n'est pas possible par la suite (ou très difficile).

Connaissance de la situation des « anciens élèves » bénéficiaires

Avez-vous une connaissance (même légèrement incomplète) de la situation scolaire des élèves bénéficiaires de la cordée qui étaient en Terminale l'année dernière ?

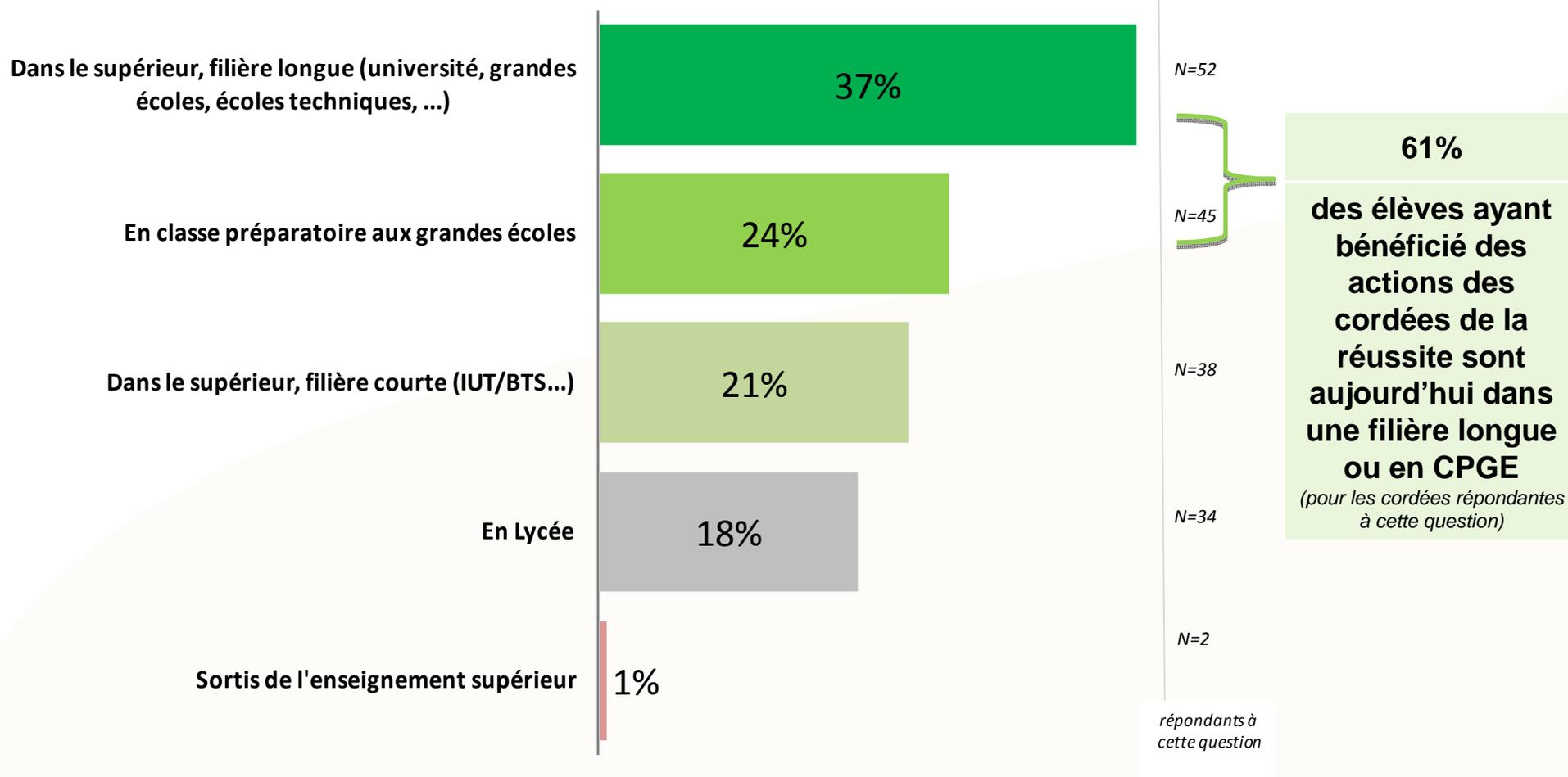


N=193 répondants à cette question

- ✓ 35% des cordées de la réussite ont une connaissance même légèrement incomplète de la situation scolaire des élèves bénéficiaires de la cordée en Terminale l'année dernière.
- ✓ Pour les 65% restants, le manque de connaissance sur le devenir s'explique par un trop faible recul dans le temps pour les cordées de la réussite les plus jeunes, mais aussi par la difficulté pour obtenir l'information sur

Situation des « anciens élèves » bénéficiaires

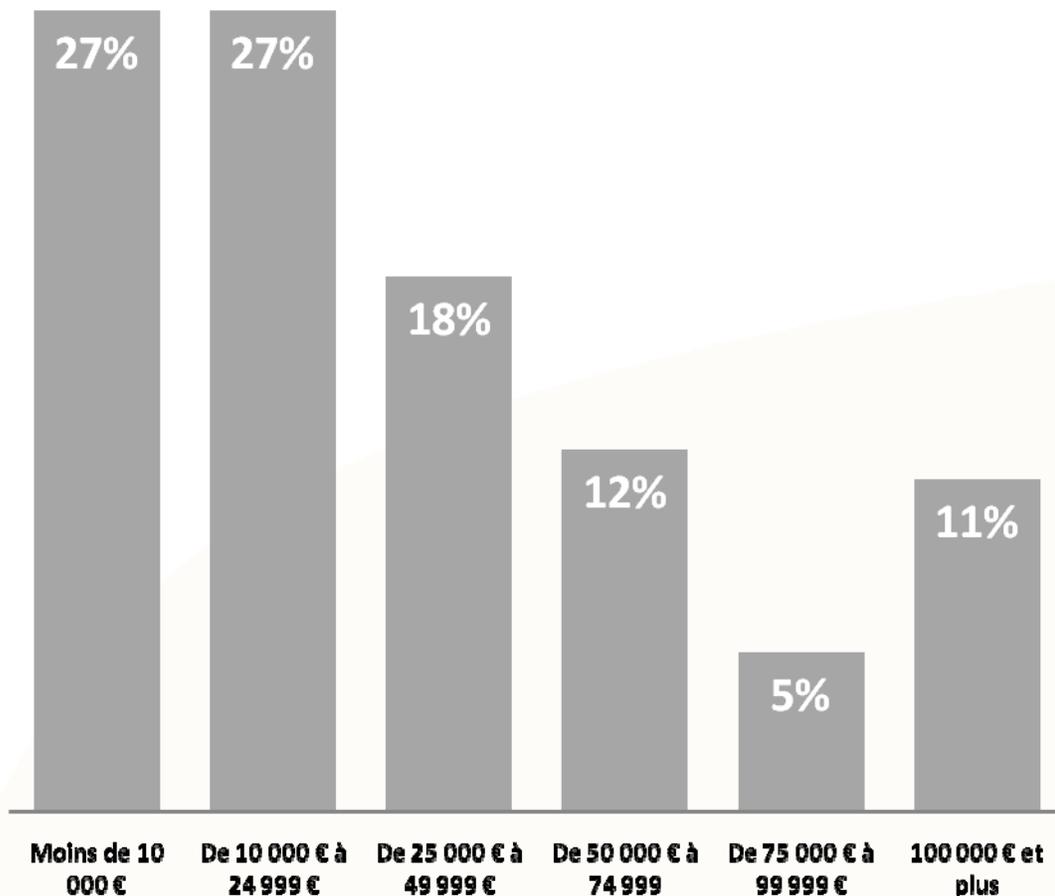
Quelle était la situation, pour l'année 2010-2011, des élèves ayant bénéficié des actions de la cordée de la réussite les années précédentes



Dépense globale des cordées de la réussite 2010-2011

Total des dépenses engagées par la cordée de la réussite pour l'année 2010-2011

N=190 répondants à cette question



DEPENSE MOYENNE POUR
UNE CORDÉE DE LA
REUSSITE (N=190)

46 213€

DEPENSE TOTALE POUR
L'ENSEMBLE DES CORDEES
DE LA REUSSITE
REPONDANTES (N=190)

8 780 478€

- ✓ Une cordée de la réussite sur deux a consacré moins de 25 000€ au projet pour l'année 2010/2011
- ✓ 5 cordées de la réussite indiquent des dépenses nulles pour l'année, elles sont 15 à indiquer des dépenses inférieures à 4 000 euros. A l'autre extrémité, 3 cordées de la réussite ont indiqué des dépenses supérieures à 300 000 euros, et jusqu'à 550 000 euros.

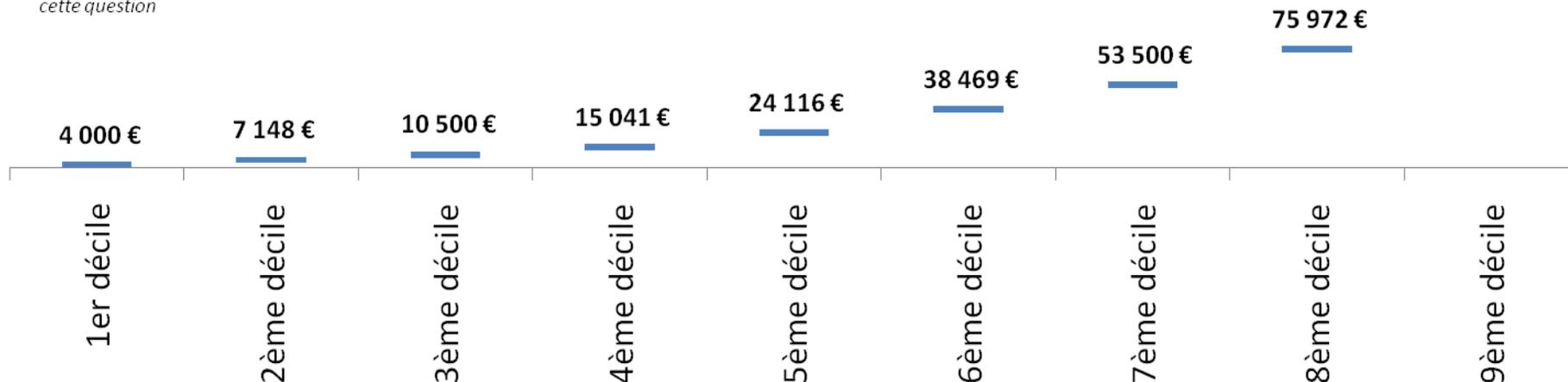
Nota : Toutes les données relatives au financement portent exclusivement sur les cordées de la réussite financées par l'Acse

Distribution des dépenses engagées au titre des cordées de la réussite : de larges écarts

Distribution des dépenses engagées au titre des cordées de la réussite en 2010/2011

138 000 €

N=190 répondants à
cette question



Mode de lecture: Les déciles découpent la population en « tranches » de 10%, classées par ordre croissant. Ainsi, les 10% des cordées dépensant le plus faible montant consacrent en moyenne 4 000€, tandis que les 10% des cordées dépensant le plus fort montant consacrent 138 000€ en moyenne.

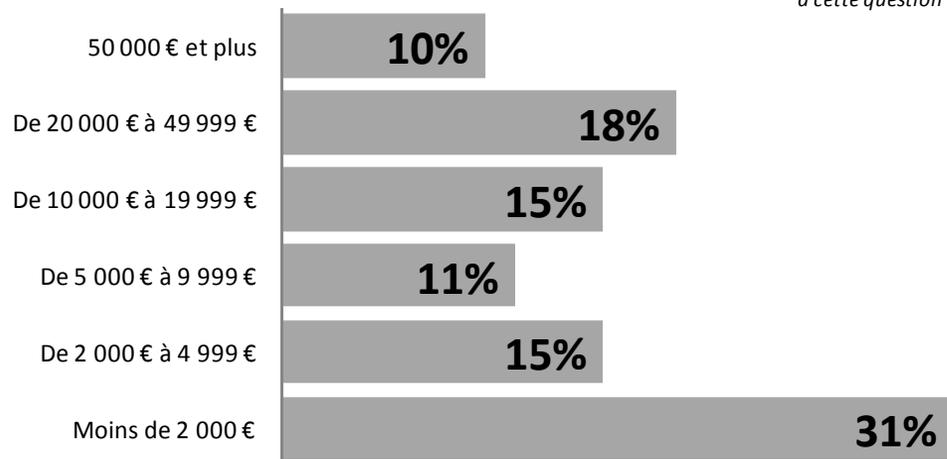
- ✓ **Les dépenses engagées marquent une forte différence d'une cordée de la réussite à l'autre, sans qu'aucune explication univoque ne ressorte des données de l'enquête:**
 - ✓ L'année de création joue un rôle prépondérant : la dépense moyenne passe de plus de 50 K€ pour les cordées de la réussite créées avant 2010 contre 26 K€ pour celles créées en 2010. Ceci peut s'expliquer en partie par l'indisponibilité des données de financement pour les cordées les plus récentes, qui ont indiqué ne pas avoir toutes les informations (données incomplètes).
 - ✓ Il ne ressort en revanche pas de relation statistiquement significative entre la dépense engagée et le nombre d'élèves bénéficiaires

Nota : Toutes les données relatives au financement portent exclusivement sur les cordées de la réussite financées par l'Acse

L'auto-financement des cordées de la réussite

Financement alloué par l'établissement tête de cordée (autofinancement)

N=147 répondants à cette question



AUTOFINANCEMENT MOYEN
POUR UNE CORDÉE DE LA
REUSSITE (N=147 CORDEES
REPOUNDANTES)

18 396€

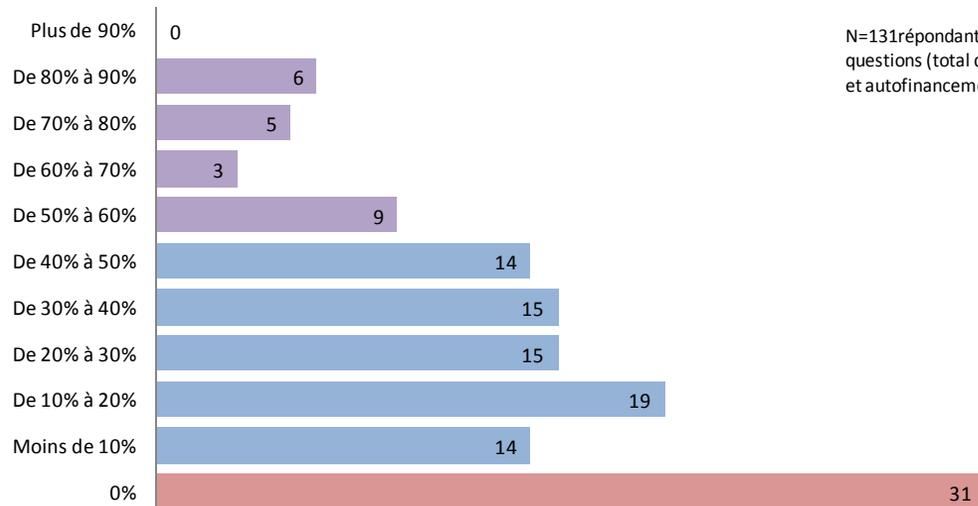
AUTOFINANCEMENT TOTAL
POUR L'ENSEMBLE DES
CORDEES DE LA REUSSITE
REPOUNDANTES (N=147)

2 704 219€

- ✓ L'autofinancement représente un part extrêmement variable du budget de la cordée de la réussite :
- ✓ La proportion moyenne d'auto-financement est de 27% sur les 131 cordées de la réussite qui ont répondu à ces 2 questions (à la fois total des dépenses et autofinancement, en prenant en compte celles ayant indiqué un montant égal à 0€ à cette dernière question).
- ✓ Près d'un quart des établissements indique n'apporter aucun co-financement. Si l'on exclut ces cordées de la réussite, l'autofinancement moyen se porte à 42% du budget total de la cordée de la réussite.

Part d'auto-financement des cordées de la réussite

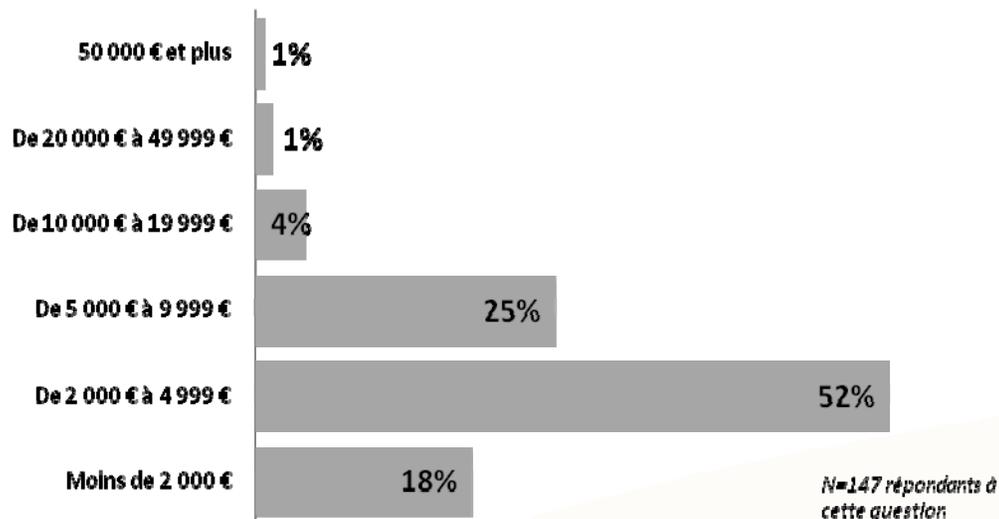
N=131 répondants aux 2 questions (total des dépenses et autofinancement)



Nota : Toutes les données relatives au financement portent exclusivement sur les cordées de la réussite financées par l'Acse

Les financements de l'Acsé et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR)

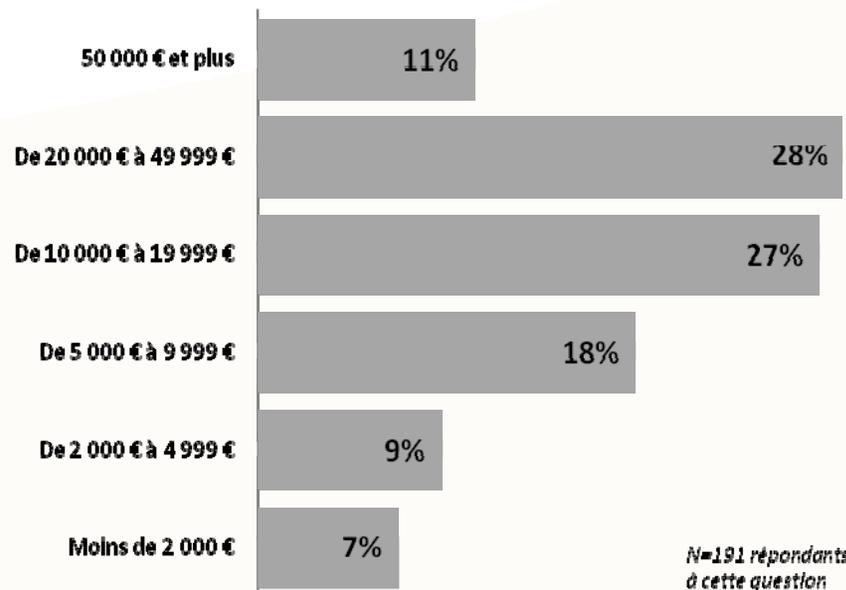
Financement alloué par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche



FINANCEMENT MOYEN DU MESR
POUR UNE CORDÉE DE LA
REUSSITE
(N=147 CORDÉES RÉPONDANTES)

5 000€

Financement alloué par l'Acsé



✓ Sur l'ensemble des répondants à cette question parmi les cordées de la réussite financées par l'ACSé, l'Acsé contribue en moyenne à hauteur de 22 100€ dans le financement, soit près de la moitié du budget total des cordées de la réussite.

FINANCEMENT MOYEN DE
L'ACSÉ POUR UNE CORDÉE
DE LA REUSSITE
REPONDANTE (N=191)

22 100€

FINANCEMENT TOTAL DE
L'ACSÉ POUR L'ENSEMBLE
DES CORDEES DE LA
REUSSITE REPONDANTES
(N=191)

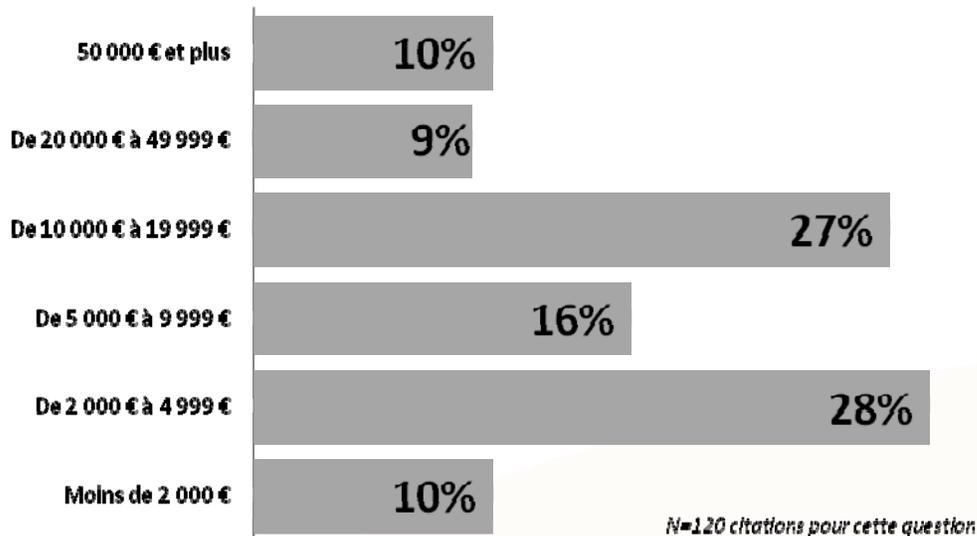
4 221 377€

Nota : Toutes les données relatives au financement portent exclusivement sur les cordées de la réussite financées par l'Acsé

Les autres financeurs

Nota : Après les questions spécifiques aux financements Acsé, MESR et à l'autofinancement, il était demandé si d'autres financeurs (en précisant lesquels) avait également financé la cordée de la réussite pour l'année scolaire 2010-2011

Financement alloué par un autre financeur



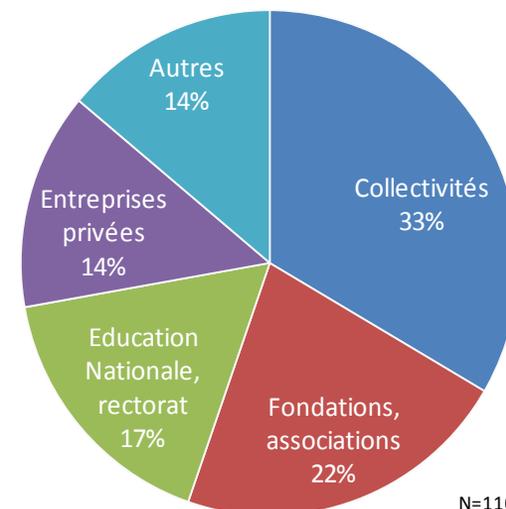
FINANCEMENT MOYEN DE
CES AUTRES FINANCEURS
POUR UNE CORDÉE DE LA
REUSSITE (N=120
RÉPONDANTS)

21 600€

TOTAL DE CES AUTRES
FINANCEMENTS POUR
L'ENSEMBLE DES CORDEES
DE LA REUSSITE
REPONDANTES (N=120)

2 591 894€

Typologie des autres financeurs



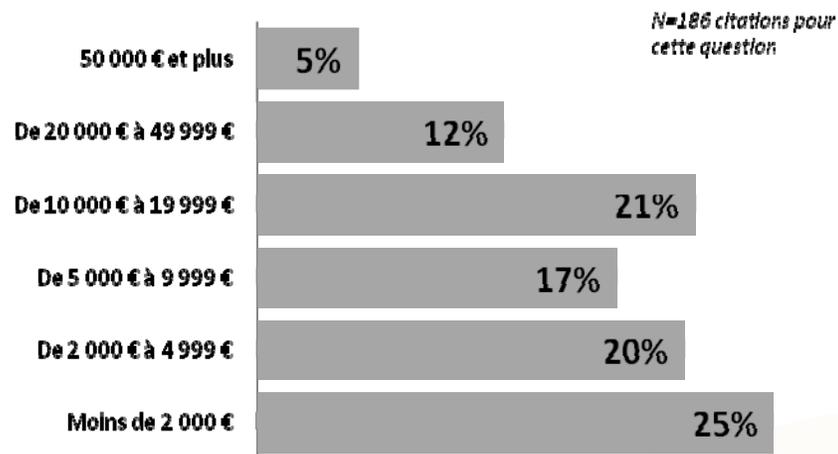
N=110 citations pour cette question

- ✓ Ces « autres financeurs » déclarés sont principalement les conseils généraux et régionaux, les communautés d'agglomérations et urbaines, les fondations d'établissement de l'enseignement supérieur et les entreprises (grandes entreprises via les fondations d'entreprise essentiellement).

Nota : Toutes les données relatives au financement portent exclusivement sur les cordées de la réussite financées par l'Acsé

Contributions non financières

Contributions non financières de l'établissement tête de cordée (valorisation en € des contributions)



- ✓ Ces contributions proviennent principalement des établissements « têtes de cordée » eux-mêmes (mise à disposition de matériel, temps de travail...).
- ✓ Les autres financeurs incluent des fonds européens, des laboratoires de recherche, La Poste ou le Sénat.
- ✓ Ces données restent indicatives compte-tenu des difficultés d'appréciation des contributions non financières par les référents.

Nota : Toutes les données relatives au financement portent exclusivement sur les cordées de la réussite financées par l'Acisé

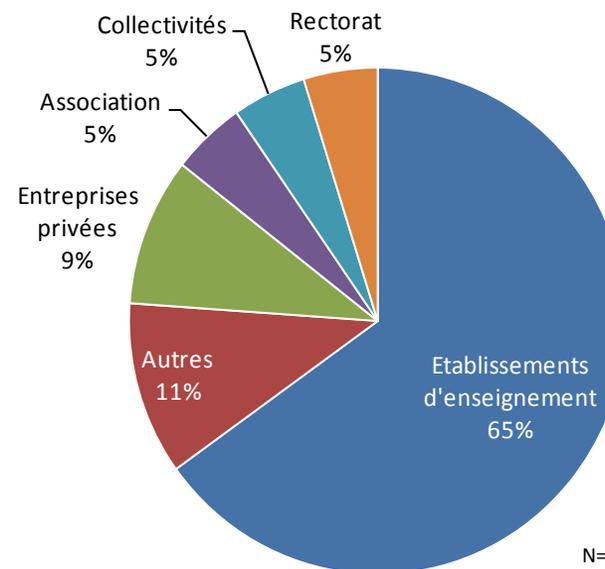
VALORISATION D'UNE CONTRIBUTION NON FINANCIERE MOYENNE POUR UNE CORDÉE DE LA REUSSITE (N=133)

13 307€

VALORISATION DU TOTAL DES CONTRIBUTIONS NON FINANCIERES POUR L'ENSEMBLE DES CORDEES DE LA REUSSITE REpondantes (N=133)

2 475 235€

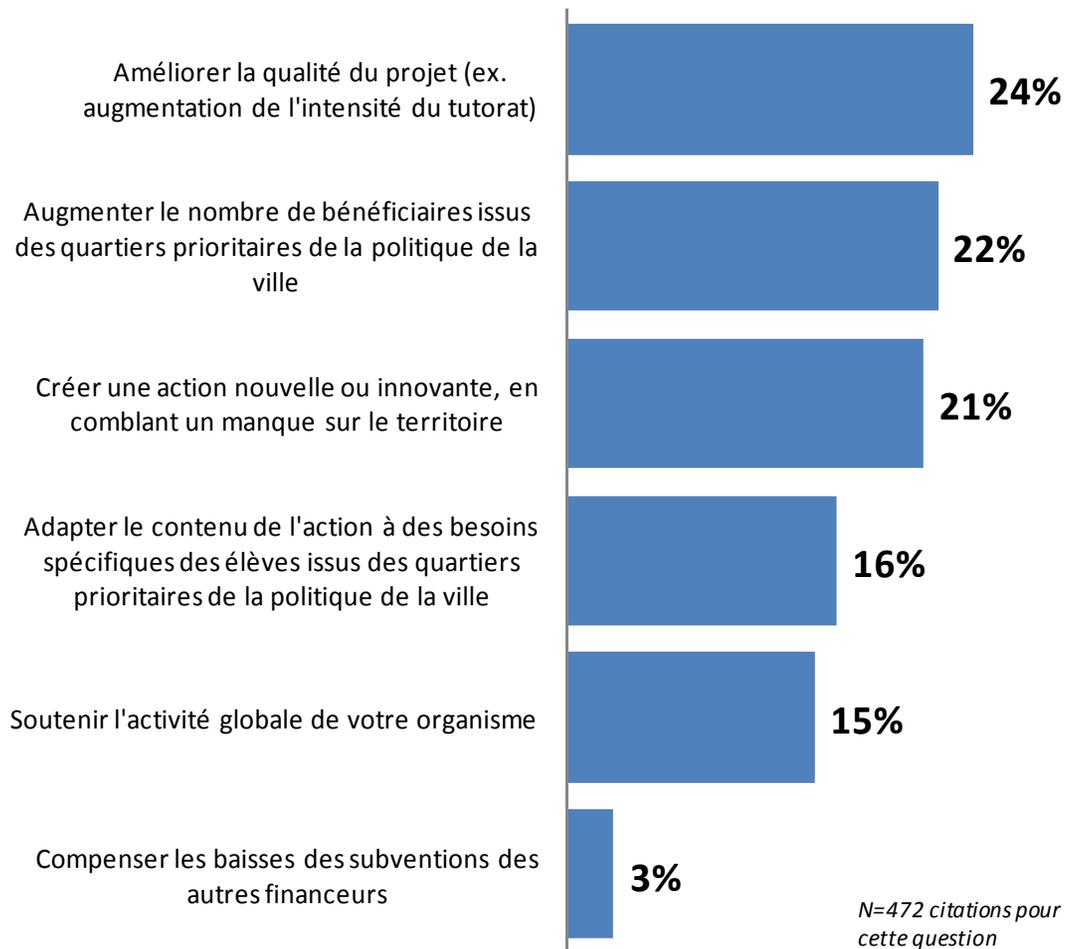
Typologie des autres financeurs (contributions non financières)



N=63 citations pour cette question

Perception des référents « cordées de la réussite » vis-à-vis de l'Acisé

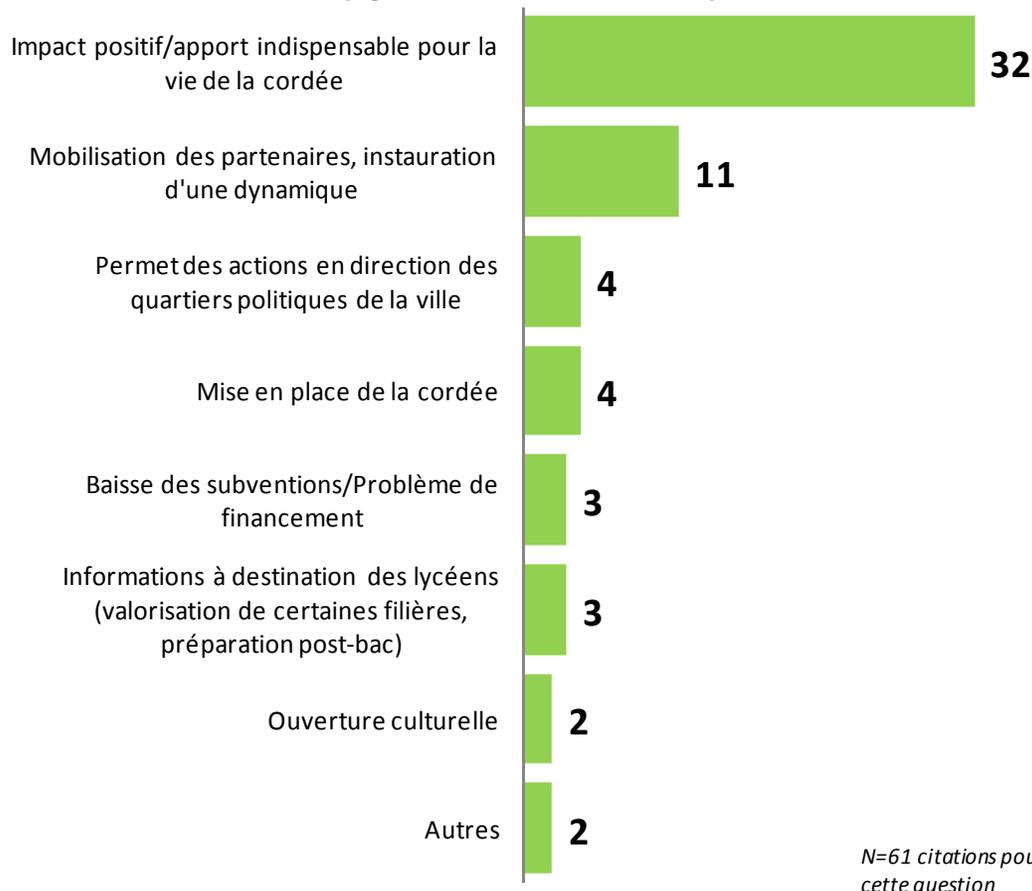
Principaux apports du soutien financier de l'Acisé



- ✓ Les principaux apports du soutien financier de l'Acisé sont l'amélioration de la qualité du projet, l'augmentation du nombre de bénéficiaires issus des quartiers prioritaires de la ville et la création d'une action nouvelle ou innovante afin de combler un manque sur un territoire.
- ✓ L'ordre de présentation de ces propositions de réponses était défini de manière aléatoire (et donc variable pour chaque répondant), si bien qu'il n'y a pas eu de « biais de présentation » sur cette question.

Autres apports de la présence de l'Acisé en soutien à cette action

Autres apports de la présence de l'Acisé (question ouverte)

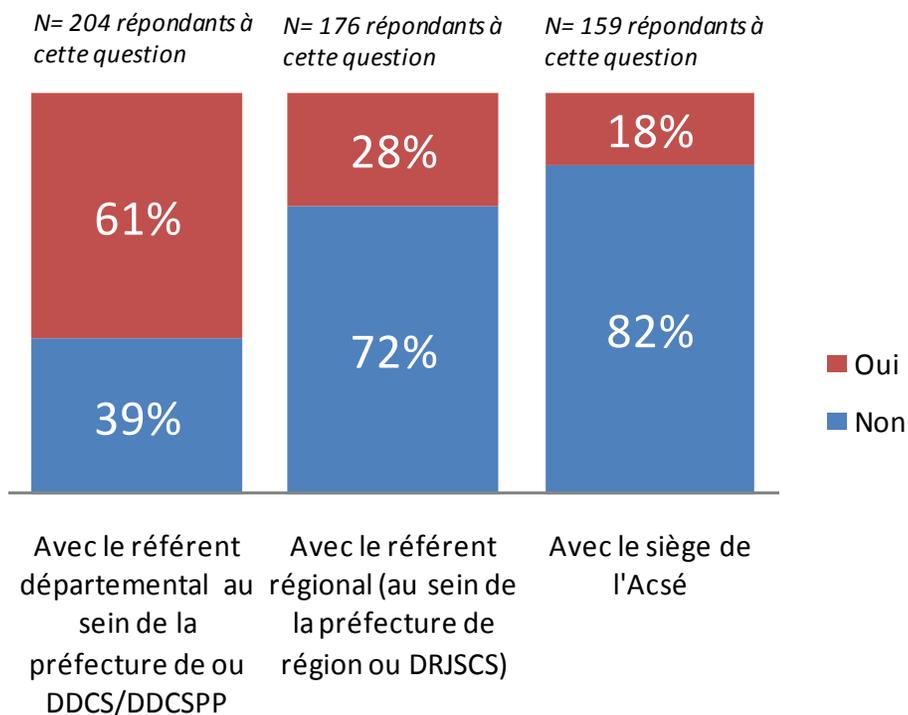


Ils ont dit à propos de l'Acisé :

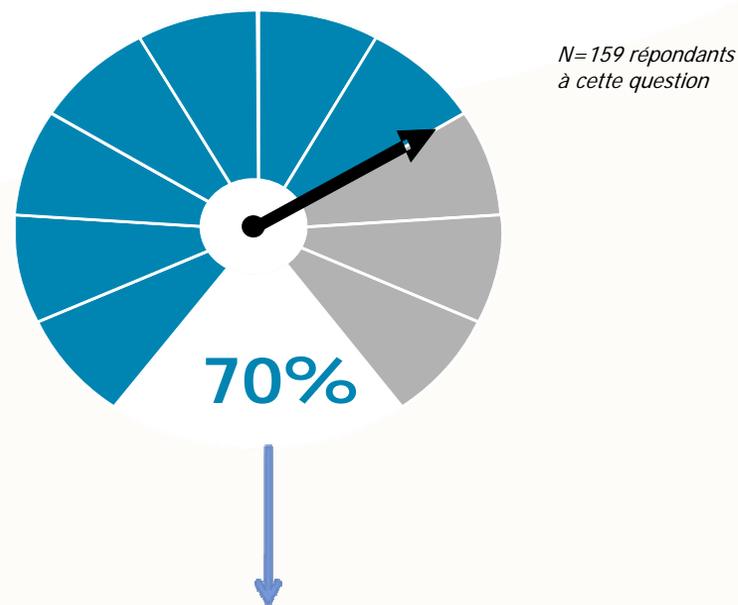
- ✓ « Sans les fonds de l'ACSE nous ne pourrions pas assurer le tutorat d'ouverture culturelle, pièce maitresse de notre projet et du tutorat. Le tutorat étant presque exclusivement réservé à des jeunes issus des quartiers prioritaires. Les fonds ACSE sont le seul soutien financier de cette cordée (merci). »
- ✓ « L'ACSE du Cher avait budgétés 13600 € destinés à du tutorat pour les élèves du Lycée Alain-Fournier. Il n'a pas été possible de travailler avec cet établissement. L'argent n'a donc pas été versé. Cette Cordée a donc fonctionné sans fonds ACSE. Nous aimerions avoir plus de souplesse sur le choix des lycées sources. »
- ✓ « La présence de l'ACSE en soutien à l'action permet le développement et la pérennisation du programme sur 3 années : de la seconde à la terminale. »
- ✓ « Mise en synergie de divers acteurs : université, lycées, collèges, collectivité territoriales et association (Cap Sciences). »
- ✓ « Le financement de l'ACSE couvre 67% du budget de cette cordée. Il s'agit donc de la part principale de ce financement. »
- ✓ « Le soutien de l'ACSè va nous permettre sur les prochaines sessions d'intensifier la campagne d'information auprès des élèves et d'étoffer les actions de tutorat en rajoutant de nouvelles activités culturelles et une plus grande ouverture sur l'entreprise (visite, témoignage). »

Contacts avec l'Acisé

Avez-vous eu des contacts avec l'Acisé au cours de l'année 2010-2011:



- ✓ Les contacts avec l'Acisé sont limités. Ils s'effectuent généralement avec le référent départemental, et très peu avec le référent régional ou le siège.
- ✓ Ceci explique les faibles taux de complétion du répertoire pour ces deux catégories de référents.

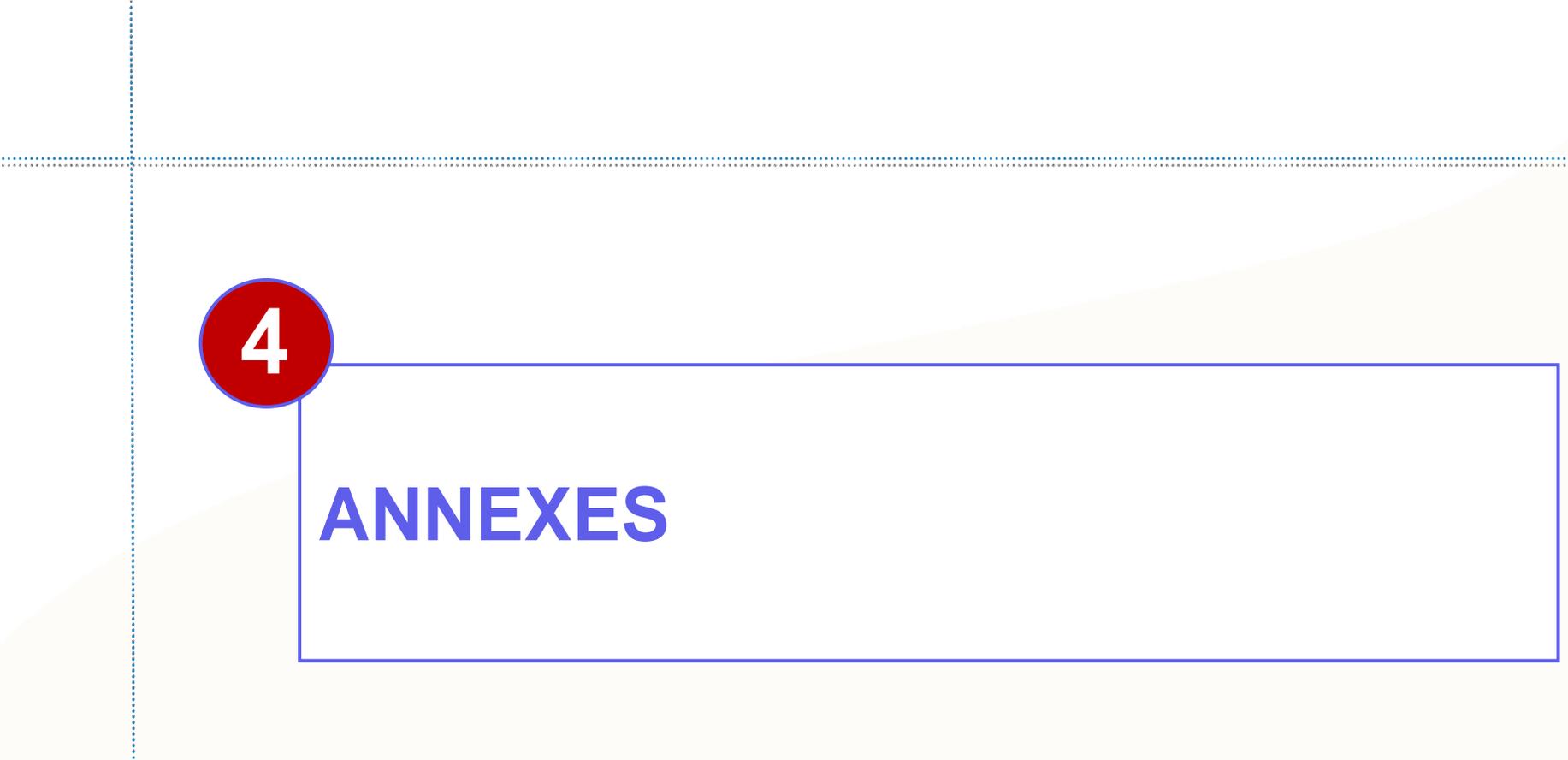


des référents des cordées de la réussite financées par l'Acisé ont eu au moins un contact direct avec un représentant de l'Acisé (à un de ces 3 niveaux)

- « *La demande de subvention (en général, ne vise pas spécifiquement l'Acisé) me paraît assez complexe et changeante. Pourriez vous m'indiquer le type de formulaire spécifique qu'il faut remplir (l'an dernier c'était un formulaire Cerfa...) et le calendrier à respecter pour la demande de financement pour 2011-2012 . Très cordialement. »*
- « *Je ne sais pas ce que signifient DDCS, DDCSPP, DRJSCS. J'ai découvert l'Acisé par ce questionnaire. »* (nota: cette cordée de la réussite n'est pas financée par l'Acisé)
- « *Notre cordée débutait cette année. Nous avons été avertis de sa labellisation fin septembre, de l'attribution d'une subvention entre octobre et novembre et fin décembre nous avons une réunion de cadrage sur Bordeaux. Le 21 et 22 janvier nous devons organiser les journées nationales des cordées. Cela a été fait et Monsieur le Recteur était présent sur notre site et pour effectuer la visite du centre de recherche de TOTAL. A l'opposé, lorsque nous avons voulu organiser des sorties en mai et juin, ce sont soit les entreprises qui nous ont fait faux-bond, soit les élèves qui n'étaient plus disponibles (épreuves blanches et autres). J'en déduis donc que les calendriers des entreprises des élèves et de l'administration des cordées sont décalés et que cela nuit au bon fonctionnement des cordées.. Pour nous les temps forts d'une cordée doivent se situer entre octobre et avril ... tout du moins pour les lycéens (nous n'avons pas encore l'expérience du collège). Il faut donc harmoniser les calendriers et, en tout état de cause, ne pas laisser la cordée démunie financièrement entre juin et octobre. De mon point de vue, il doit pouvoir être accepté, pour les cordées reconduites, le fait que leurs subventions soient négociables sur la durée afin de permettre de faire face aux périodes de non recouvrement...en bref, que si une subvention est versée en novembre, elle puisse être utilisable jusqu'en octobre de l'année suivante. Dernier point : Il manque cruellement d'informations sur la gestion des cordées. Tous les coordonnateurs des cordées ne sont pas proviseurs ou directeurs d'écoles. Il y a aussi des enseignants lambda et pour eux il est très difficile d'obtenir des informations. Les SAIO font ce qu'ils peuvent mais il faudrait une coordination nationale qui pourrait prendre la forme d'un site internet dédié où les informations actualisées pourraient être accessibles(...). »*

Verbatim (2)

- « 1. la population d'élèves des collèges ne peut se réduire au seul niveau de 3ème, des actions sont entreprises vers les classes de 4ème et 5ème. Les résultats que nous fournissons concernent l'ensemble de ces collégiens tous les niveaux confondus. 2. peu ou pas d'aide fléchée pour la ruralité, enjeu majeur pour l'égalité des chances en Midi Pyrénées 3. Le petit nombre pour la région toulousaine de lycées inclus géographiquement dans les CUCS, les difficultés pour identifier les élèves en « zone politique de la ville » ne nous permettent pas de répondre facilement aux vœux de l'Acisé 4. De plus, il est essentiel de souligner que le choix des établissements dans lesquels l'ISAE intervient dans le cadre des « Cordées de la réussite » a été fait sur proposition du rectorat qui nous pousse à pérenniser nos actions sans pouvoir garantir leur financement, mais sans vouloir en assumer les conséquences. 5. la baisse de subvention nous impose d'arrêter des actions vers la ruralité (collège, lycée professionnel, ...) et à nous recentrer sur l'agglomération toulousaine pour cause de budget de transport. 6. l'attribution des crédits en décembre nous oblige à commencer l'année scolaire sans visibilité sur les actions que nous pourrions poursuivre selon le budget alloué. 7. la demande d'échanges inter académiques de différentes cordées ou de rencontres avec des lycées sources d'autres académies, que nous organisons, ne sont pas prises en compte dans cette étude. 8. la spécificité de notre académie avec la proximité de villes importantes comme Castelnaudary et Carcassonne situées dans une autre académie mais où les lycéens viennent en études supérieures dans notre cité créent une forte demande, soutenue et suscitée par le rectorat, qui n'est pas prise en compte dans cette étude, les chiffres indiqués recouvrent uniquement l'académie de Toulouse. »
- « L'aspect financier ne peut être développé davantage car toutes les actions n'ont pas eu lieu, notamment des séjours linguistiques qui représentent une part non négligeable de la subvention Acisé. Le questionnaire semble également redondant avec une enquête planifiée par l'Acisé pour le mois de septembre. Le décalage entre les élèves bénéficiaires de la cordées en 2010-2011 provient du nombre d'élèves en CPGE ECT non comptabilisables dans le questionnaire. »



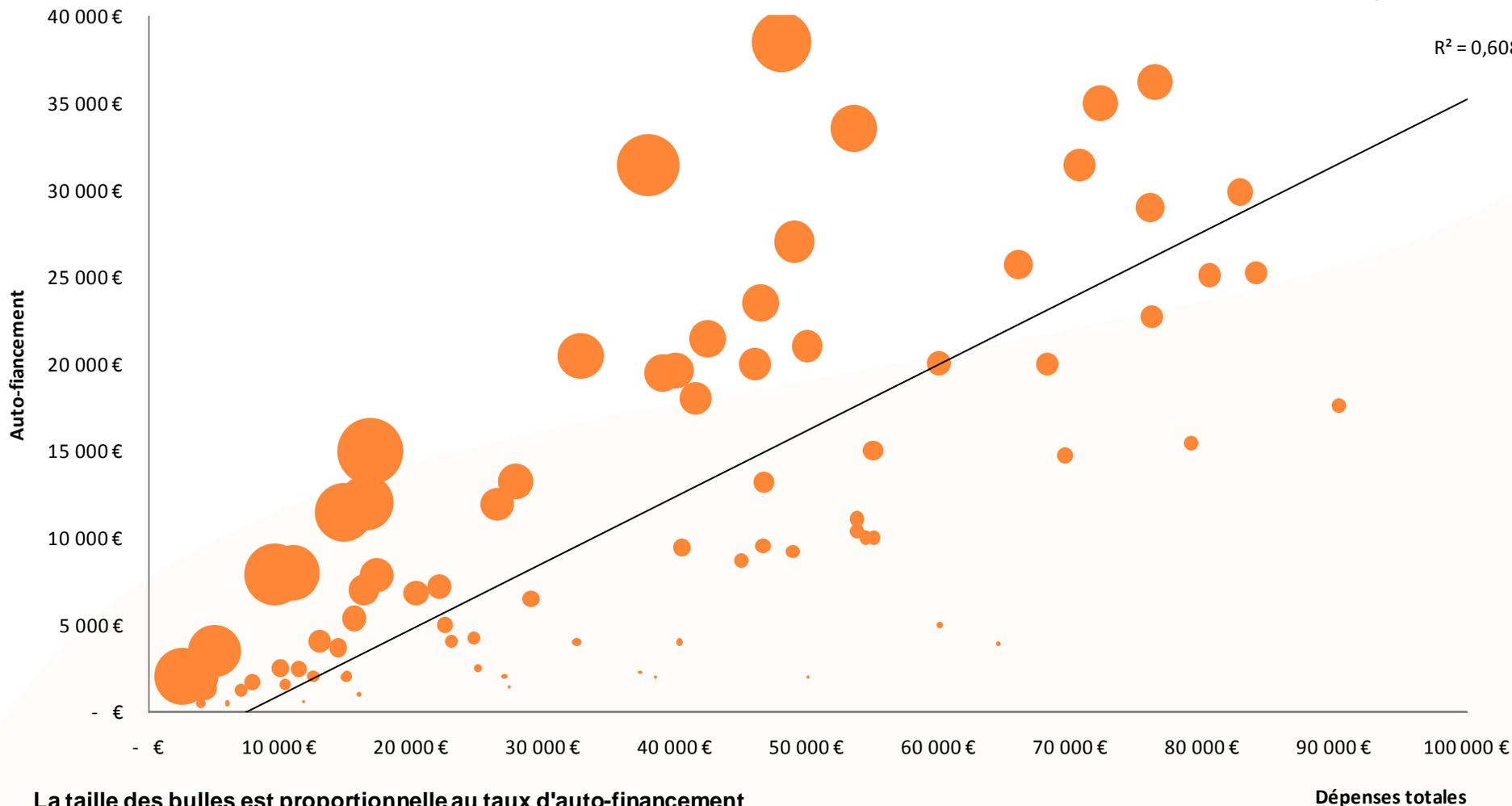
4

ANNEXES

Annexe 1: Auto-financement

L'auto-financement des cordées de la réussite

N=131 cordées répondantes
à ces deux questions

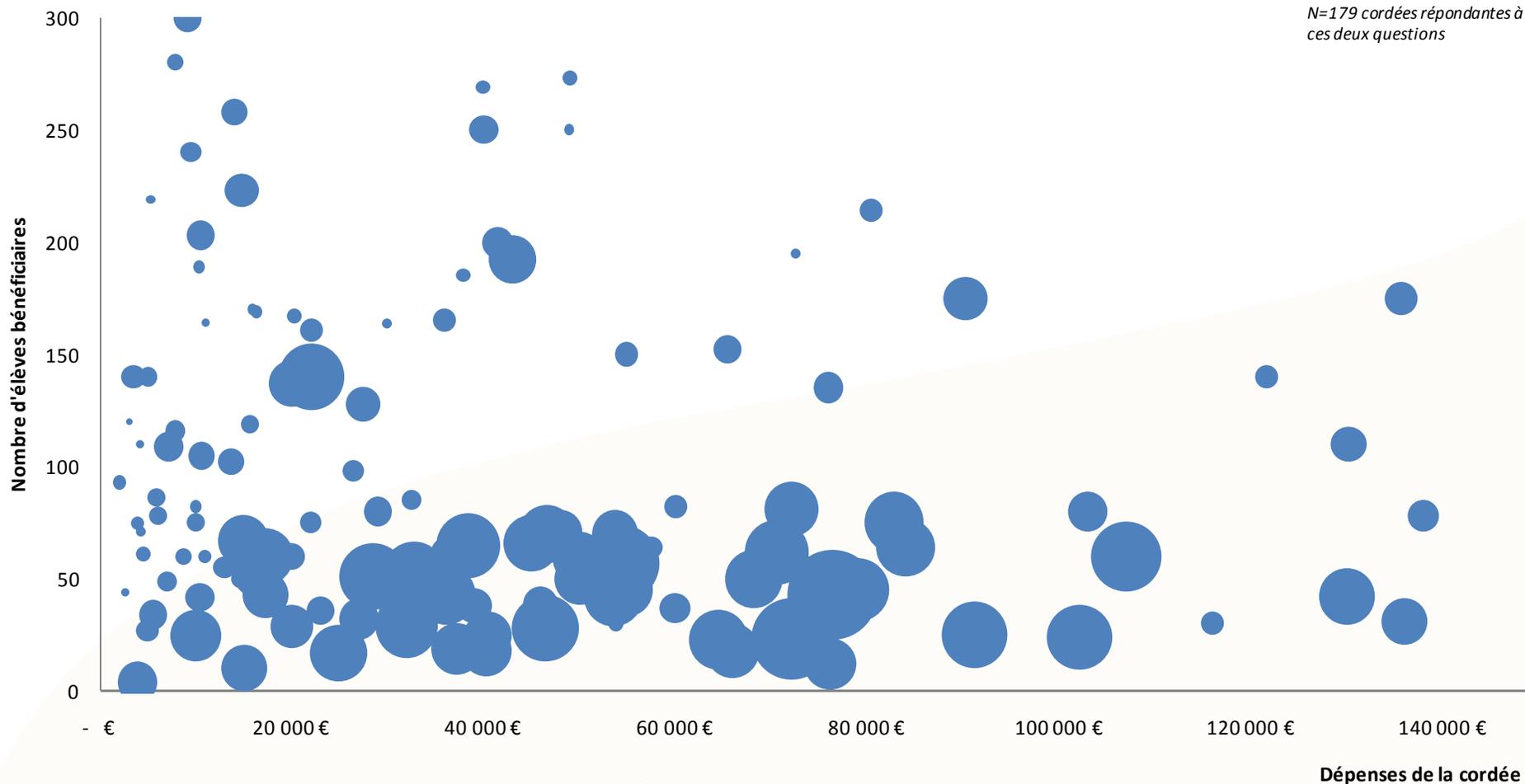


La taille des bulles est proportionnelle au taux d'auto-financement

- ✓ Ce schéma montre que plus l'auto-financement est élevé, plus les dépenses de la cordée sont importantes.
- ✓ Toutefois, le taux d'auto-financement est proportionnellement plus important pour les cordées de la réussite qui ont des dépenses moins importantes que pour les cordées qui ont plus de dépenses.

Annexe 2: Nombre d'élèves et budget global

Rapport entre budget et nombre de bénéficiaires



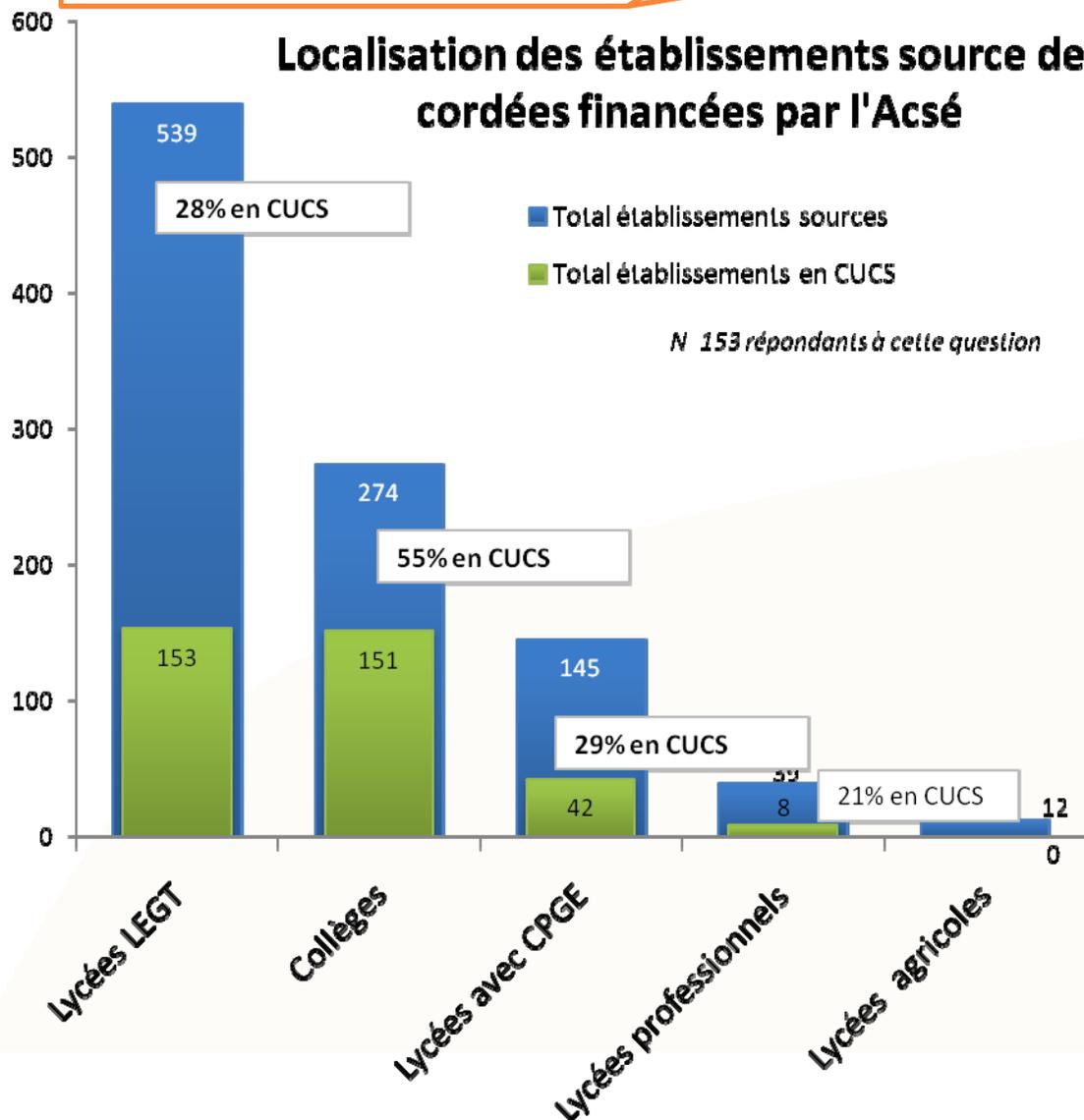
La taille des bulles est proportionnelle au montant par élève bénéficiaire

- ✓ Ce schéma montre qu'il n'y a pas de rapport statistique entre les dépenses de la cordée de la réussite et le montant par élève. Plus surprenant, il n'y a pas non plus de relation statistiquement significative entre les dépenses de la cordée de la réussite et le nombre d'élèves, ce qui peut s'expliquer en partie par la présence de quelques cordées de la réussite aux valeurs extrêmes, tant sur le budget (de 488€ à 550K€) que le nombre de bénéficiaires (de 4 à ...2305).
- ✓ Le montant médian par bénéficiaire s'établit à 240 €

Annexe 3: Les établissements source et la géographie prioritaire

Périmètre d'analyse (pour cette page):
Cordées financées par l'Acisé
DONT cordées ayant indiqué 0 établissements en CUCS

Localisation des établissements source des cordées financées par l'Acisé



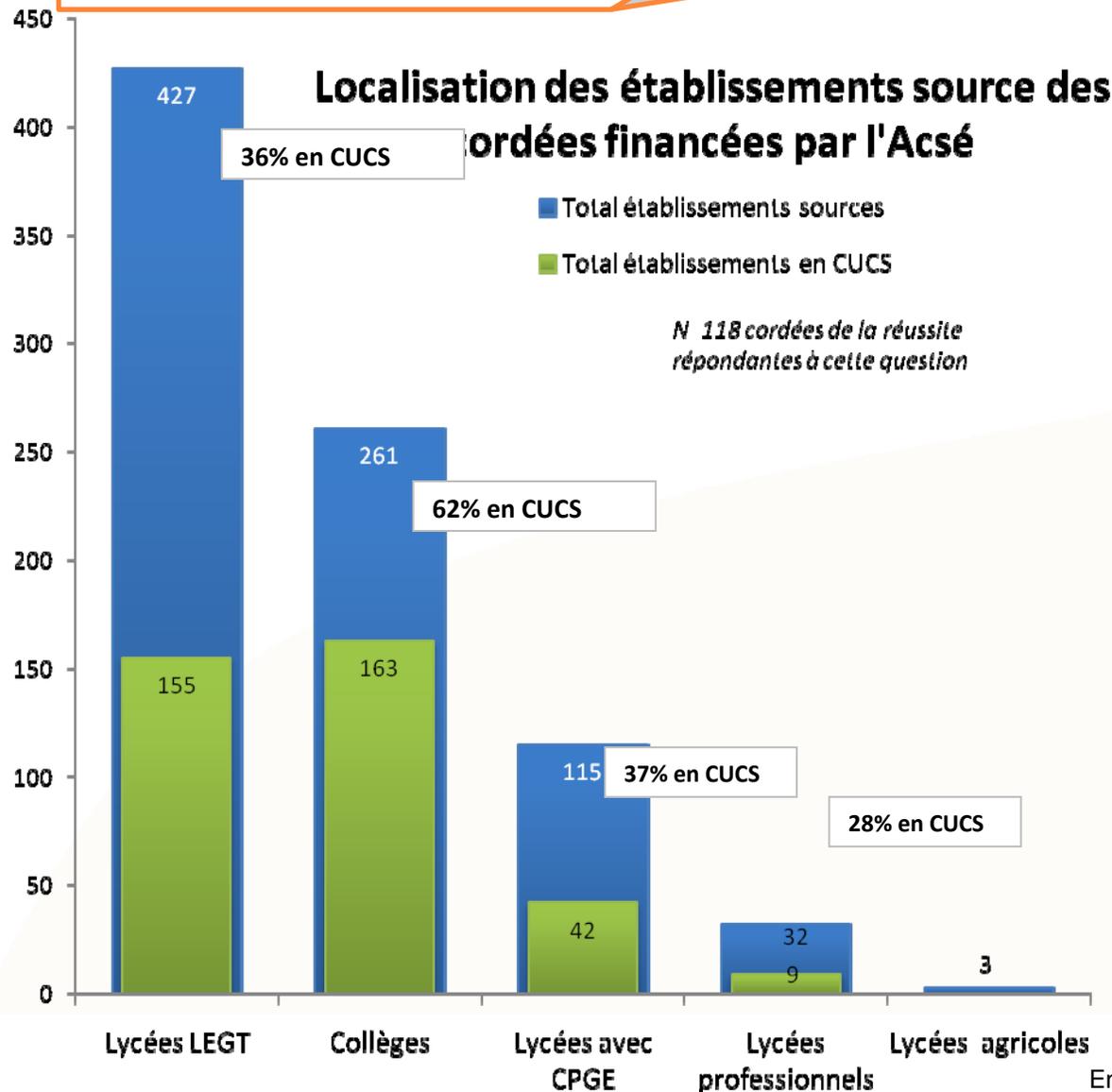
✓ En l'absence de données nominatives sur les établissements source, ces données déclaratives restent indicatives. Parmi les 153 réponses valides, 43 cordées de la réussite ont indiqué ne pas avoir d'établissement source en quartier CUCS, ce qui peut être une réalité ou simplement un refus de répondre par méconnaissance de ce zonage.

✓ De manière complémentaire à l'analyse présentée p.26, nous avons choisi ici de retenir ces 43 cordées de la réussite, ce qui provoque une sous-estimation probablement modérée de la proportion d'établissements en CUCS..

- ✓ 53% des établissements sources sont des lycées d'enseignements généraux, et 27% des collèges.
- ✓ Les 153 cordées de la réussite répondantes disent intégrer 354 établissements en CUCS
- ✓ Globalement, 35% des établissements source intégrés dans les cordées de la réussite sont situés dans les quartiers prioritaires CUCS, d'après les référents

Annexe 4: Les établissements source et la géographie prioritaire

Périmètre d'analyse (pour cette page):
Toutes les cordées financées ou non par l'ACSé
HORS cordées ayant indiqué 0 établissements en CUCS



✓ Contrairement à l'analyse présentée précédemment sur cette même question, les données de cette page et de la suivante intègrent les cordées de la réussite non financées par l'Acse.

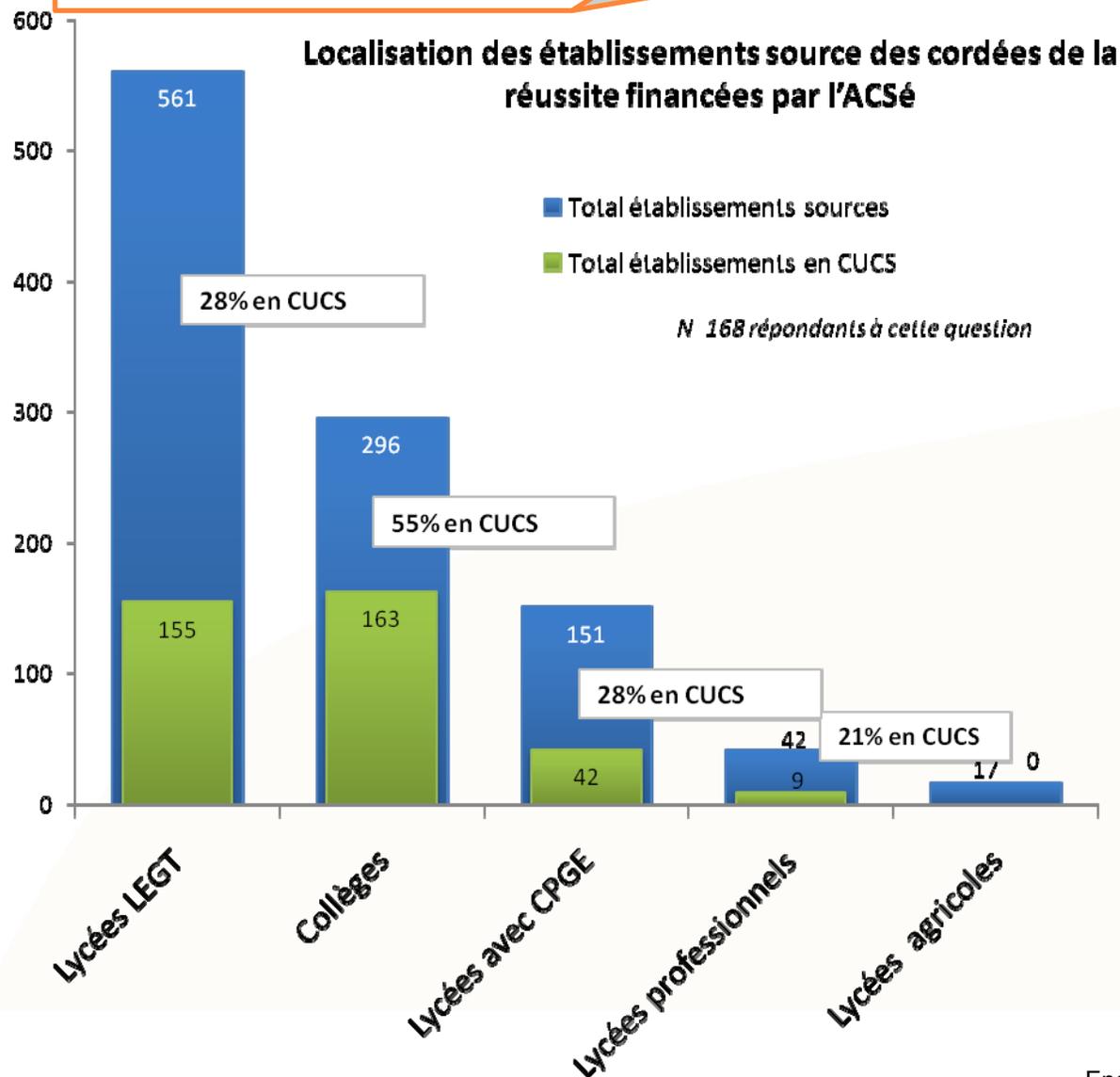
✓ En l'absence de données nominatives sur les établissements source, ces données déclaratives restent indicatives. Parmi les 168 réponses valides, 50 cordées de la réussite ont indiqué ne pas avoir d'établissement source en quartier CUCS, ce qui peut être une réalité ou simplement un refus de répondre par méconnaissance de ce zonage.

✓ Sur cette page, nous avons choisi de ne pas retenir ces 50 cordées de la réussite, ce qui provoque une sur-estimation probablement modérée de la proportion d'établissements en CUCS.

- ✓ 51% des établissements sources sont des lycées d'enseignement général, et 31% des collèges.
- ✓ Les 118 cordées de la réussite répondantes disent intégrer 369 établissements en CUCS
- ✓ Globalement, 44% des établissements source mobilisés par les cordées de la quartier sont dans les quartiers prioritaires CUCS, d'après les référents

Annexe 4: Les établissements source et la géographie prioritaire

Périmètre d'analyse (pour cette page):
Toutes les cordées financées ou non par l'ACSé
DONT cordées ayant indiqué 0 établissements en CUCS



✓ En l'absence de données nominatives sur les établissements sources, ces données déclaratives restent indicatives. Parmi les 168 réponses valides, 50 cordées de la réussite ont indiqué ne pas avoir d'établissement source en quartier CUCS, ce qui peut être une réalité ou simplement un refus de répondre par méconnaissance du zonage.

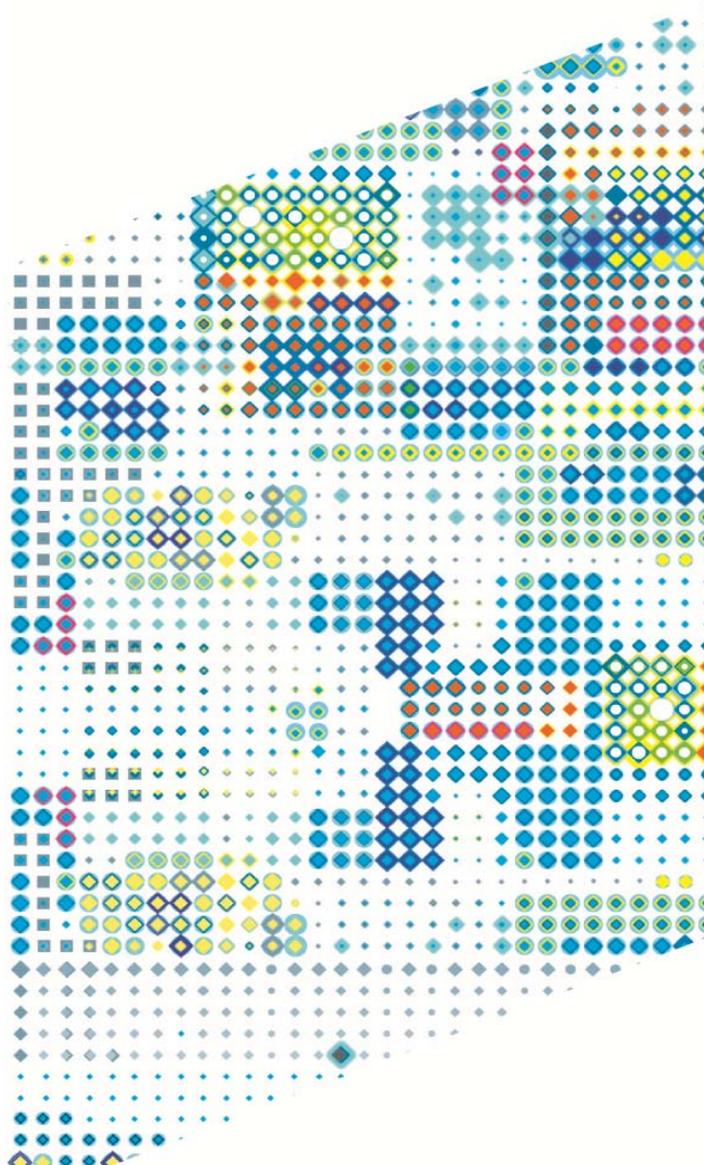
✓ De manière complémentaire à l'analyse présentée à la page précédente, nous avons choisi ici de retenir ces 50 cordées de la réussite, ce qui provoque une sous-estimation probablement modérée de la proportion d'établissements en CUCS.

- ✓ 53% des établissements source sont des lycées d'enseignements généraux, et 28% des collèges.
- ✓ Les 168 cordées de la réussite répondantes disent intégrer 369 établissements en CUCS
- ✓ Globalement, 35% des établissements source mobilisés par les cordées sont en zone CUCS, d'après les référents

Les établissements source et la géographie prioritaire (calculs)

Nombre d'établissements source selon leur type	Cordées financées par l'Acisé uniquement		Toutes les cordées de la réussite, financées ou non par l'Acisé	
	En moyenne/au total par cordée de la réussite (N=153)	Dont % en zone CUCS (intervalle de confiance : mini n=153 – maxi n=112)	En CUCS/Au total (N=168)	Dont % en zone CUCS (intervalle de confiance mini n=168 – maxi n=118*)
Lycées avec CPGE	42/145	26,3% -42,1%	42/151	25,6%- 41,8%
Lycées LEGT	153/539	25,3%-41%	155/561	25,6%- 40,7%
Lycées professionnels	8/39	18,9%-30,7%	9/42	19,2% - 31,7%
Lycées techniques agricoles	0/12	0%	0/17	0%
Collèges	151/274	40,6% - 34,1%	163/296	51,1%-67%
Total	354/1009	31,6% - 48,9%	369/1067	32% - 49,7 %

*L'intervalle de confiance compare la valeur minimum (incluant les cordées de la réussite ayant indiqué ne pas avoir d'établissement source en quartier CUCS) et la valeur maximum (excluant ces cordées de la réussite ayant indiqué ne pas avoir d'établissement source en quartier CUCS). Cet intervalle est élargi de la marge d'erreur statistique maximale, à la baisse pour la valeur minimum et à la hausse pour la valeur maximum. Cet intervalle de confiance est donc fiable statistiquement à 95%, mais sur la base de 'déclarations' des référents qui rendent possibles des erreurs et approximations dans les chiffres fournis.



CONTACTS ACSE

Direction de l'Éducation, de la Santé, de la Famille et de la Jeunesse

SECRETARIAT :
01 40 02 74 25

DIRECTEUR :

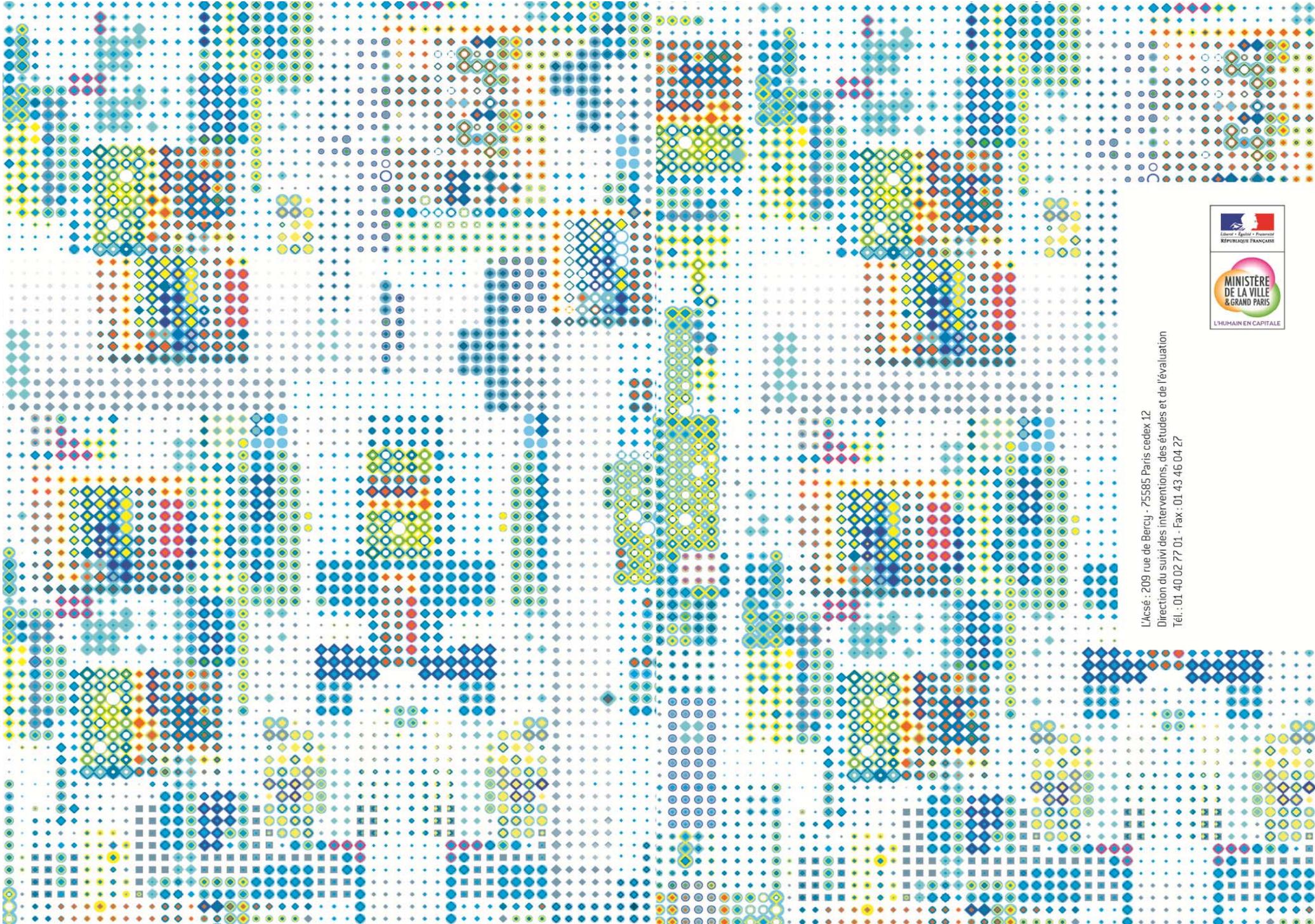
Serge Fraysse
serge.fraysse@lacse.fr

CHARGÉE DE MISSION :

Alice Takacs
alice.takacs@lacse.fr

ASSISTANTE :

Christine Gentes
christine.gentes@lacse.fr
01 40 02 73 51



L'Acse : 209 rue de Bercy - 75585 Paris cedex 12
Direction du suivi des interventions, des études et de l'évaluation
Té : 01 40 02 77 01 - Fax : 01 43 46 04 27

